

Résolution de la crise au centre du Mali : Toloba rejette la démarche « non consensuelle » du Haut conseil islamique du Mali !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 15 JANVIER 2020

522

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Sommet de Pau : Les Sahéliens ne décolèrent pas



Manque de pot à Pau : Le départ de Barkhane n'est pas à l'ordre du jour



Quand Soumeylou Boubeye Maiga règle ses comptes : «Nous ne céderons à aucune forme d'intimidation»

AMPI

AGENCE Malienne de presse d'information et de communication

Malikilé

Quotidien d'information et de communication

La Direction & l'ensemble du personnel
de Malikilé souhaitent à tous ses lecteurs et lectrices

Une Bonne et
Heureuse Année



Une	Sommet de Pau : Les Sahéliens ne décolèrent pas	P.4
Brèves	Après le mandat parlementaire, une prorogation gouvernementale : Et après ? FMOS-FAPH/USTTB : Du sang coulé, les vitres d'une dizaine de véhicules brisés Bocari Tréta : Un président réduit à l'errance Commissariat de police de Diboli : Arrestation d'un individu très bien armé dans la zone minière Bamako : Des milliers d'écoliers marchent sur la Cité ministérielle pour exiger la reprise des cours Financement des formations politiques au Mali : Les partis politiques subissent durement la crise de trésorerie URD : Soumaïla Cissé essuie un revers inédit	P.11 P.11 P.11 P.12 P.12 P.13 P.13
Actualité	Résolution de la crise au centre du Mali : Toloba rejette la démarche « non consensuelle » du Haut conseil islamique du Mali ! Baromètre Mali : Mme Keita Fatoumata Sangho honorée	P.15 P.16
Politique	Manque de pot à Pau : Le départ de Barkhane n'est pas à l'ordre du jour Mali : Un pays, deux façons de porter le drapeau national Quand Soumeylou Boubeye Maïga règle ses comptes : «Nous ne céderons à aucune forme d'intimidation»	P.17 P.19 P.20
Culture & société	Réhabilitation du patrimoine culturel : L'UE débloque 325 millions de FCFA Showbiz : Mystère autour des puces taxées pour financer la culture	P.22 P.23
International	Guinée Conakry : Un Professeur de Mathématiques mis à poil par ses élèves sous ordre du Proviseur du Lycée (Aboubacar Soumah SLECG) Affaire 3ème mandat en Guinée Conakry : Bakayoko brise le silence et demande à Alpha Condé d'éviter de se noyer (lettre) Angleterre : La reine Elizabeth soutient Harry et Meghan dans leur choix d'une "nouvelle vie"	P.24 P.25 P.26
Sport	Retraite : Momo Sissoko arrête définitivement avec le foot	P.27
Document	Kurukanfuga II souveraine : pour en finir avec la guerre de dépossession territoriale que font les gouvernements français au Mali depuis 1963.	P.28

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampkile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.11

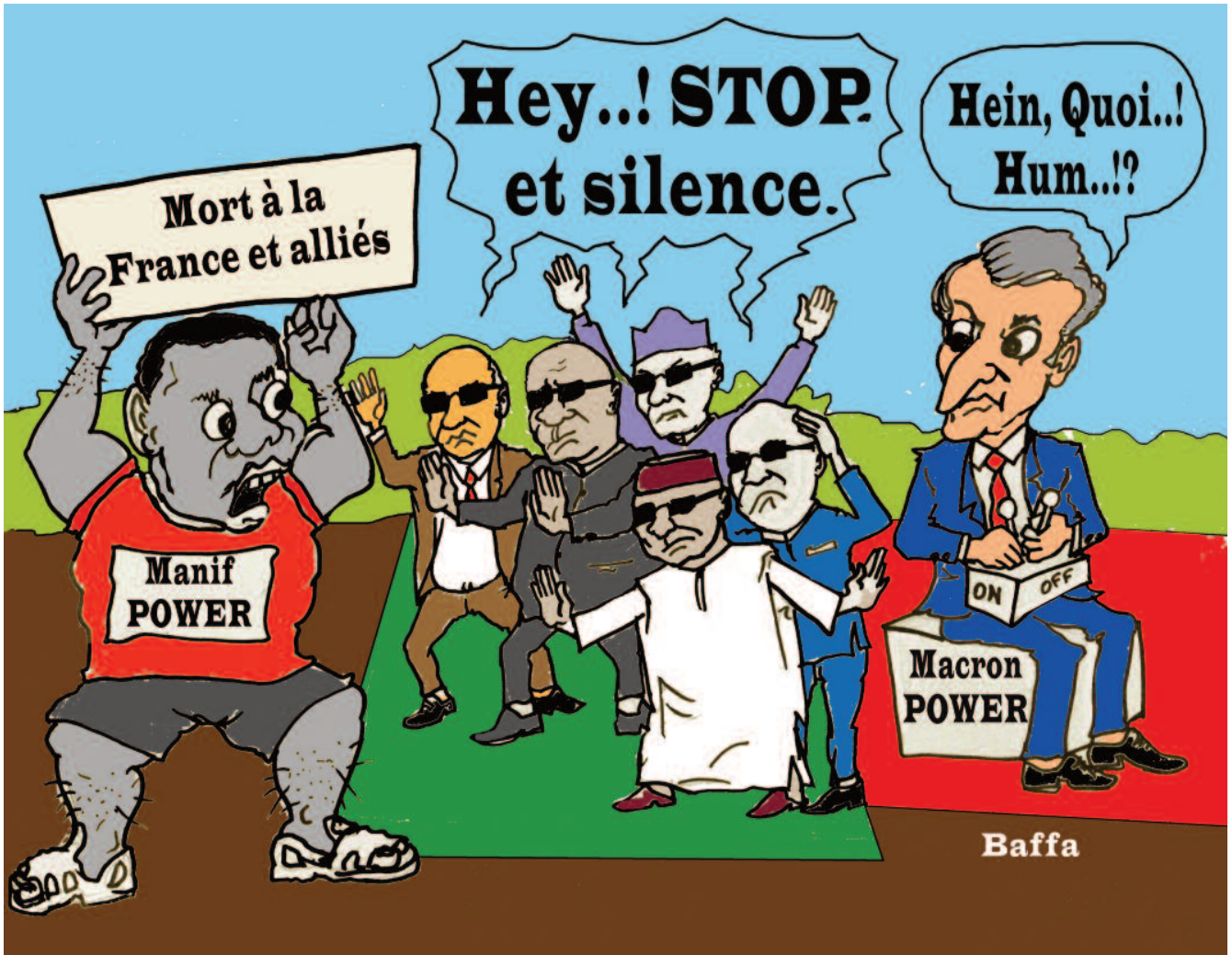


P.16



P.19





Sommet de Pau : Les Sahéliens ne décolèrent pas

Le Président français Emmanuel Macron a reçu lundi, 13 janvier 2020, à Pau, dans le sud de la France, les cinq chefs d'État africains du G5 Sahel pour un sommet dit de clarification. Si l'unanimité des chefs d'État s'est faite autour du maintien des forces françaises au Sahel, les populations sahéliennes en revanche restent toujours partagées entre la présence française au Sahel et le retrait des forces de Barkhane. Devant la fronde d'une partie de la jeunesse africaine considérée comme une réaction inamicale et anti française, le Président Macron a voulu, par ce sommet, se donner une certaine légitimité en obtenant, sur le sol français, l'engagement des Chefs d'État du G5 Sahel en faveur de la présence des forces françaises au Sahel. Il s'agit d'un soutien politique important à la politique française dans cette partie de l'Afrique en proie à des attaques terroristes incessantes et de plus en plus meur-

trières. Le sommet de Pau qui se veut être un nouveau départ dans la lutte contre le terrorisme au Sahel est loin de rassurer les Sahéliens sur le rôle qu'y joue la France.

Pau est une ville garnison située dans le sud de la France. Il y a une grande symbolique attachée à cette ville car sept des 13 soldats français tués dans un accident d'hélicoptères le 25



novembre 2019 au Mali y étaient basés. En invitant les Présidents du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad à Pau, Emmanuel Macron met en avant le sacrifice des fils de la France pour la cause sahélienne. L'hommage rendu aux soldats français par les cinq Chefs d'État du G5 Sahel alignés comme des militaires sous le drapeau français est un signal fort à l'endroit des Sahéliens qui contestent la présence française au Sahel. Sur ce plan le Président français a réussi un coup politique et médiatique d'une très grande portée. La clarification souhaitée et demandée par Emmanuel Macron est donc une réalité et une réponse à la contestation de certains Sahéliens qualifiée d'« indigne » par le Président français.

Au-delà de la polémique autour du maintien ou non des forces françaises de Barkhane au Sahel, le sommet de Pau apporte quelques éléments qui sont susceptibles de faire progresser la lutte contre le terrorisme au Sahel. Pour les Maliens particulièrement, la résolution qui stipule que « Les Chefs d'État du G5 Sahel se sont engagés à prendre toutes les mesures visant à accélérer un retour de l'administration et des services publics sur l'ensemble des territoires concernés par la question, en particulier les chaînes pénale et judiciaire, essentielles pour le retour de l'État de droit » est essentielle car la résolution indique clairement que « Cet effort s'appliquera prioritairement à Kidal ». En effet, les Maliens n'ont jamais pardonné à la France d'avoir fait de Kidal une zone interdite à l'autorité de l'État malien. Cette situation est une des causes du sentiment antifrançais qui se manifeste dans le pays car pour de nombreux Maliens, la France a choisi le camp des rebelles de Kidal en leur accordant sa protection. En ciblant « prioritairement Kidal », la France peut compter sur une compréhension des frondeurs



maliens et un assouplissement de leur position.

Le sommet de Pau aura été déterminant dans la prise de la décision de fédérer le commandement des forces de Barkhane et de celui du G5 Sahel. En effet, on avait le sentiment que l'agenda de la France et celui des Sahéliens étaient totalement différents, les Français travaillant solitairement sans s'en référer à leurs homologues sahéliens. C'est de là que vient une grande partie de la frustration africaine d'autant plus que peu de résultats tangibles étaient obtenus sur le terrain. Convaincus que la France avait un agenda caché, les Sahéliens en sont venus à considérer leurs Chefs d'État comme des pantins aux mains d'un Président français qui a l'âge des enfants de certains d'entre eux. Ceci est extrêmement important en Afrique où le respect dû à l'âge est un des fondements de nos sociétés.

Beaucoup de Sahéliens savent que la présence de Barkhane est importante dans la lutte contre le terrorisme dans leurs pays même s'ils n'en perçoivent pas toujours les contradictions. C'est

que la France est victime de sa réputation de superpuissance militaire. Les Maliens, particulièrement, ont encore en mémoire la fulgurante victoire des forces de Serval sur les terroristes, lorsque le 13 janvier 2012 l'aviation française a lancé l'attaque contre les positions des djihadistes à Konna et Diabaly. En quelques semaines, la menace qui pesait sur l'intégrité du territoire nationale par une prise plus que probable de Bamako a été écartée par les Français appuyés par les militaires maliens au sol. Au Mali, on a donc du mal à comprendre que les forces françaises qui ont combattu à Konna et Diabaly et vaincu les terroristes peinent à aider, malgré tous les moyens militaires des plus modernes et des plus sophistiqués, les pays sahéliens à vaincre des terroristes réorganisés et encore plus décidés que jamais.

À vrai dire, les forces françaises seules ne peuvent pas vaincre le terrorisme au Sahel car il ne s'agit pas d'une guerre conventionnelle avec deux armées qui se font face et se combattent. Les terroristes ont adopté une tactique de guérilla qu'aucun pays n'est véritablement arrivé à vaincre. Si l'on ajoute à cela l'immensité du Sahel on réalise l'ampleur de la tâche qui est au-dessus des forces de Barkhane. Certes des spécialistes sont convaincus que le tout militaire n'est pas la panacée à la lutte contre le terrorisme au Sahel où il y a également une dimension économique lié au faible développement des régions concernées. Cependant le terrorisme n'a pu prospérer ici que parce que les pays comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger ne possèdent pas de véritables armées équipées et formées capables d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens et l'intégrité de leur territoire national. On avait





longtemps cru que le Mali était le maillon faible dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. Cependant les 160 militaires nigériens tués en un mois et au cours de deux attaques ont montré la faiblesse des armées sahéliennes. Aussi longtemps que la capacité de ces armées à faire face efficacement aux attaques terroristes de plus en plus meurtrières n'est pas assurée, il serait illusoire de croire à une victoire même à long terme sur les groupes terroristes.

C'est pourquoi il faut une coalition sous régionale africaine car la menace terroriste est en passe de devenir sous régionale. Ce serait une erreur de la part des pays comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Bénin, le Togo, le Ghana de se croire à l'abri du terrorisme dont la menace est certaine. La déstabilisation de l'ouest africain est inscrite au programme des groupes terroristes qui sévissent actuellement au Sahel.

Si la participation de la communauté internationale est indispensable pour soutenir le G5 Sahel dont les pays ont très peu de ressources

pour soutenir l'effort de guerre, la solidarité africaine est prioritaire pour éviter que toute la sous-région ne tombe sous la coupe des terroristes. C'est pourquoi les Chefs d'État des pays de l'UEMOA et de de la CEDEAO doivent, comme ils l'ont indiqué, s'impliquer davantage auprès des pays du Sahel pour constituer un front commun contre le terrorisme. Ce serait un signal fort lancé à la communauté internationale que les Africains mettent trop en avant alors que le terrorisme au Sahel est avant tout un problème africain. On attend donc ce que seront les conséquences de la rencontre de Pau sur le terrain car de cela dépendront aussi les appréciations des Sahéliens tant sur les capacités de leurs dirigeants à faire face à la menace terroriste et l'engagement de la France au Sahel.

■ DIALA KONATÉ



Advertisement for malikile.com. The background is white with the text "malikile.com" in large, bold, black letters. Below it, in smaller red text, is "La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !". To the right, a smartphone is shown displaying a news article. The article has a blue header with "74" and "Malikilé". The main image on the phone shows a group of people in a boat. Below the image, the text reads "MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER".

Mokobe

Adama Cissé licencié par la société derichebourg de son poste d'agent de propreté car une personne a diffusé une photo de lui se reposant pendant sa pause

Viré après 8ans de service, 0 avertissement, Adama se retrouve maintenant en situation de précarité il a saisi les prud'hommes Quand l'être humain montre ce qu'il a de plus mauvais en lui, Il ramassait les ordures, il a pris une pause, un imbecile l'a pris en photo et l'a mis sur Twitter, Adama Cissé s'est fait virer! Et tous ceux qui dorment à l'Assemblée Nationale on en fait quoi ? #QuelleEpoque-DeMerde Force a Adama Cissé



Mamadou Karabenta

Mamadou Karabenta est à : Bamako.
L'association des élèves et étudiants du MALI (AEEM) est la seule association representative des élèves et étudiants du Mali ne doit pas prétendre revendique les droit de ces élèves et n'est jamais au cœur de ses activités de revendication.
Le leadership n'est ni âgé, ni la taille, ni le poste, mais plutôt les attitudes et comportements.
Aujourd'hui ces enfants sont plus leadership que sais sois disant dirigeants de cette association que vous êtes à la tête aujourd'hui.
Le mal, tôt ou tard, il reviendra à celui qui le connaît.
Courage à nous les enfants pauvres, conscient et soucient de leur



avenir et cel de de se pays, si c'est vraiment que l'éducation est l'arme la plus puissante pour le développement d'un pays notre réusite sera meilleure inchallah
HOMME FINANCIER DE LA FSEG

MALI MALIN



Un 4ème Pont À 475 Milliards
Avec ses voies de raccordement, le quatrième équipement de désenclavement de la capitale malienne totalisera 13 kilomètres au total dont 929 mètres seulement vont relier les deux rives du Niger à partir de Sebenikoro. Autres caractéristiques, l'infrastructure sera large de 22 mètres et sa chaussée de 10,5 mètres. Bref, un joyau n'ayant rien à envier à ses prédécesseurs et dont la réalisation reviendrait, selon des sources concordantes, à une entreprise chinoise dénommée «Sinohydro». Seulement voilà : pour un pont de moitié moins long que celui de «Sotuba – Missabougou», le coût est de 473 milliards environ soit de 8 fois plus onéreux que le 3ème Pont. Le financement de la bagatelle, selon la même source, serait déjà acquis auprès de la BID, mais cela ne fait pas taire les grincements de dents sur la boulimie qui semble entourer le projet.

La Rédaction

Le Témoin



Mali: Saisie de faux dollars, francs guinéens et dalaci gambien : Deux Nigériens dans le filet des limiers de la Commissaire Fanta Koné
Le Commissariat de Police du 10ème arrondissement de Bamako, piloté par la Commissaire divisionnaire Fanta Koné, a réussi un joli coup de filet en mettant sous les verrous deux jeunes hommes de nationalité nigériane, spécialisés dans la fabrication de faux billets de banque.

Suite à une enquête minutieuse, une équipe de la brigade de recherche du commissariat a procédé le 23 décembre 2019 aux environs de 17 heures, à l'arrestation de deux individus pour détention de faux billets. Le premier suspect nommé Chihmad Ohakwe, âgé de 19 ans, a été arrêté au niveau de la gare Sonef-transport sise à Nianankoro. Il était en possession de 26 faux billets de dollar américain en coupure de 100 soit 2.600 dollars. Les limiers du Compol Fanta Koné le conduisent immédiatement dans un hôtel de la place où se trouvait son co-équipier, Henri Alelechi, confortablement installé dans la

chambre n° 9 exactement.

Il est accueilli par les redoutables flics du 10ème arrondissement. Une fouille faite sur place a permis de découvrir 26. 200 faux billets de dollar américain (coupure de 50 et 100), 282 billets de Dalaci gambien et 78. 130. 000 francs guinéens.

Les deux individus ont été conduits au commissariat pour les besoins de l'enquête. Selon des informations recueillies, ils ont quitté le Nigéria pour la Guinée Conakry et sont arrivés au Mali par voie terrestre.

Chimhmad Ohakwe et Henri Alelechi ont été présentés ce vendredi 27 décembre au Procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de la Commune VI du district de Bamako qui décidera de leur sort.

La vigilance et le professionnalisme de la commissaire divisionnaire Fanta Koné et ses hommes sont à saluer. Dès son arrivée à la tête du 10è arrondissement cette dame, très perspicace, a aussitôt mis en place une équipe dynamique et motivée. Les succès enregistrés à la grande satisfaction de la population font la fierté de la police nationale, du directeur du district de Bamako, Contrôleur général Siaka B Sidibé, au ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Général Salif Traoré, en passant par le directeur général, Inspecteur général Moussa Ag Infahi.

C. Doumbia

Source: Le Challenger



Awa Sylla



Awa Sylla et Moussa Maïga ont partagé une publication.

Kassim Traoré

Organisation des Journalistes Reporters du Mali (OJRM)

Déclaration du 14 Janvier 2020

Notre Confrère TiégoumBoubèyeMaïga, Directeur de Publication du Journal «La Nouvelle République», a été arrêté le jeudi 09 Janvier 2020, et mis sous mandat de dépôt. La raison de son arrestation et des poursuites engagées contre lui tiennent au fait qu'il aurait envoyé un tweet en utilisant le compte de la présidence de la République du Mali alors même qu'il n'était plus en fonction.

Le contenu dudit tweet ayant été perçu pour le moins comme inamicale vis-à-vis des États-Unis dont le Président a été nommément cité et son comportement dans la gestion de la crise avec l'Iran de «connerie».

L'ORJM, sans préjuger du fond de cette affaire, déplore la détention de notre Confrère en attendant la date d'audience de cette affaire fixée au 04 février 2020.

L'Organisation des Journalistes Reporters exprime sa solidarité à l'égard de TBM et suit avec une grande attention le déroulement ainsi que les suites de cette affaire.

L'ORJM reste dans l'attente de la tenue du procès de cette affaire et exige que TBM ait droit à un procès équitable, à la Défense de son choix et à un traitement digne de la personne humaine dont les droits sont préservés. L'ORJM Réitère sa confiance en la justice malienne.

Bamako, le 14 Janvier 2019

Le Secrétaire Général

Kassim Traoré

Dites à Macron qu'il a misé sur le mauvais le cheval. Donc il paye les peaux cassées.

Macron ko: les discours que j'ai entendus ces dernières semaines sont indignes, indignes et ils ont combattu par votre dirigeant et encore au moment des vœux. Donc le mot indigne avait été prononcé depuis ou bien.

Le gaz de six kilos coûte 22.500f maintenant et même ça si tu dois avoir un réseau pour l'avoir.

Maintenant c'est claire et net que PAU était pour nous seulement.

Issa Fakaba Sissoko



A Pau, en France, les chefs d'Etats français et du G5 Sahel se sont mis d'accord sur quatre grands axes à travers une déclaration commune.

Parmi les recommandations, figure le renforcement de la force Barkhane par 220 militaires français. Au même moment,

un contre-sommet se tenait à Pô au Burkina Faso. Cette rencontre a été organisée par des jeunes panafricanistes de l'Afrique de l'Ouest pour dénoncer la présence des forces étrangères dans le Sahel.

M. Nouhoum Togo - Officiel

En pleine saison sportive, Bavieux et son équipe modifient le quorum de l'AG pour déclencher une nouvelle crise !



Sidy Sacko

Si les oreilles n'écoute pas tout les autres partis du corps subissent les conséquences.



Ibrahima Anne

La paix en Libye passe par la neutralisation du faux maréchal, Haftar. Je ne fais pas l'apologie du crime. Je partage une conviction



Sénégal : au 31 décembre 2019, nous étions 16 millions 209 mille 125 (Source : Ansd)

Samba Bling Tamega

Depuis avant Pau je ne cessais de dire qu'il est arrogant



En traitant les manifestants maliens d'indignes, à Pau et devant le Président malien, nous comprenons maintenant pourquoi en France des Gilets Jaunes, des politiques et même certains hauts gradés de l'armée française traitent le petit Macron de d'arrogant-insolent, de mal né, d'indiscipliné, de farfelu, de PD, de seniorphile, de malhonnête, d'attardé mentale et surtout de président le plus destructeur de l'image de la France dans le monde.

Samba Bling Tamega

Ayiwa !!!

A travers ses insultes et maladresses à l'égard des manifestants et politiques maliens, nous avons enfin compris pourquoi les Gilets Jaunes et beaucoup de français ne cessent de traiter Macron de PD, de président indignes, de seniorphile, de malhonnête, d'arrogant, d'ingrat et de président le plus destructeur de l'image de la France dans le monde.

Ammy Baba Cisse

L'indignité, c'est quand Macron traite d'indignes des citoyens maliens à la même table où est assis le président de ce pays.



Macron a clarifié tout aujourd'hui. Si d'autres payent, faut-il croire que lui aussi paye?

Guimba Makalou

Peuple digne dont nous sommes, mobilisons nous pour mettre fin à la politique indigne de la France sur notre sol.



Didier Drogba

Être heureux ne signifie pas que tout est parfait, Cela signifie que vous avez décidé de regarder au delà des imperfections. To be happy doesn't mean everything is perfect, it means that you've decided to look beyond imperfections.



RFI Afrique

Le Conseil national de sécurité nigérien vient de rendre publique une communication sur les événements tragiques du camp militaire de Chinagoder. Le gouvernement confirme le chiffre de 89 soldats tués lors des combats. Beaucoup de Nigériens n'ont pas compris ce long silence officiel sur le nombre de soldats tués.



Ils se sont entretenus lundi après-midi pendant près de trois heures. Les présidents des pays du G5 Sahel étaient reçus à Pau, en France, par Emmanuel Macron pour un sommet consacré à la situation au Sahel. À l'issue de leurs discussions, les présidents des six pays ont

annoncé un renforcement de leur coopération militaire. Comme souhaité par la France, les présidents des pays du G5 Sahel ont clarifié leur position vis-à-vis de l'intervention française dans la région.



Emmanuel Macron

La présence de la France au Sahel n'a qu'un seul intérêt : la lutte contre le terrorisme.



Ashley Leïla MAIGA

Comme un pied de nez aux populations africaines, @EmmanuelMacron annonce l'envoi de 220 militaires français supplémentaires pour renforcer #Barkhane! Et il remercie les chefs d'Etat du #G5Sahel d'avoir condamné avec fermeté les messages indignes des populations africaines! #Mali



Mamadou Ismaila KONATE

MALI : 2014, «Nul ne s'enrichira plus illégalement et impunément». 2020, Plus d'argent public volé que de projet réalisé : Pour demain, puisse le peuple s'emparer des voleurs et leurs complices pour les livrer au Procureur pour que le vol cesse et que justice soit au Mali.



SAMA

transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

40%

SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money



Après le mandat parlementaire, une prorogation gouvernementale : Et après ?



Les membres du gouvernement Boubou n'en finissent pas de savourer une délivrance intervenue dans le sillage des présentations de vœux à Koulouba. Croisant le doigt et tournant le pouce depuis la fin du Dialogue National Inclusif, leur angoisse a été en effet rompue par une annonce officielle du président IBK sur sa décision de mettre un terme à la hantise de remaniement qui affecte l'administration malienne.

Le renoncement d'IBK repose, selon toute évidence, sur un besoin de mieux opérationnaliser l'équipe gouvernementale dans le cadre du processus des législatives réclamées à cor et à cri par les participants au DNI. Du coup, c'est le gouvernement Boubou qui semble prendre le relais du syndrome des prorogations après l'institution parlementaire. Le hic est que l'ajournement du remaniement pourrait aussi ne pas déboucher sur les objectifs sous-tendus, à savoir : le renouvellement de l'hémicycle par des élections législatives dignes de ce nom. Dans ce cas, c'est bonjour les dégâts car le cycle des prorogations pourrait ne pas manquer d'atteindre l'institution présidentielle.

Bocari Tréta : Un président réduit à l'errance



L'horizon politique est de moins en moins dégagé pour le président par défaut du Rassemblement Pour le Mali, Bocari Tréta. Après l'installation à ses dépens du député sortant Moussa Timbiné comme secrétaire général de la section V de Bamako, cette circonscription sur laquelle il mise pour ses ambitions parlementaires échappe définitivement à son contrôle, à quelques encablures des législatives annoncées pour mars prochain. Comme pour ne rien arranger à la chose, le devenir politique du président du BPN est en outre compromis par une situation sécuritaire toujours délétère à ses origines, à Ténenkou notamment où il pouvait espérer arracher l'étendard du Rpm. Mais le

FMOS-FAPH/USTTB : Du sang coulé, les vitres d'une dizaine de véhicules brisés



Dans la matinée du mardi 14 janvier 2020, la Faculté de médecine et d'odontostomatologie (FMOS) et de la faculté de pharmacie (FAPH) de l'université des sciences des techniques et des technologies de Bamako (USTTB) a été le théâtre d'une violence inouïe. En effet, plusieurs étudiants blessés ont été admis aux urgences. Et les vitres d'une dizaine de véhicules ont été brisées. Vous savez pourquoi ? Juste pour l'élection du responsable d'une classe. Quel gâchis ! Grande fut notre étonnement et notre déception d'avoir été témoin d'un acte aussi barbare et sauvage. Surtout que les acteurs ne sont autres, que des futurs médecins et pharmaciens. Oui, il s'agit de ces hommes en blouses blanches, auxquels, nous serons appelés à confier nos vies. Pendant plusieurs années, les étudiants en médecine et d'odontostomatologie et de pharmacie étaient cités en exemples dans l'espace scolaire et universitaire malien. Jadis, l'esprit de tolérance y régnait. En plus, les responsables syndicaux étaient vraiment des hommes matures. Aussi, il convient d'ajouter que la plus part des étudiants de l'époque étaient animés par l'amour des études médicales. Du coup, ils venaient se former dans le but de sauver des vies et non le contraire. (Hormis quelques cas isolés, dont nous avons été témoins). Pourtant, de nos jours, il convient d'avouer que les deux facultés citées ci-dessus, ne font vraiment plus autant honneur aux maliens. La question qui taraude dans les esprits est de savoir, pourquoi autant de violence... Ou est donc passé l'esprit de sagesse et de tolérance de nos futurs médecins et pharmaciens ? En tout cas, il est important de signaler qu'à travers des actes du genre, que les étudiants de ces deux facultés, brisent la confiance que les maliens ont toujours placée en eux. Enfin bref, cela nous amène, une fois de plus à interpeller les plus hautes autorités maliennes par rapport à la question de la violence en milieu scolaire et universitaire. Le FIA/AEEM et l'AMSUNEM, qui se réclament comme étant des structures de veille et d'encadrement de l'AEEM aussi sont interpellés pour que s'arrête définitivement la violence dans l'espace scolaire et universitaire maliens.

■ Drissa Kantao

schéma se ferait sans l'assentiment d'Abderrahmane Niang lié par le nombril au candidat naturel de l'Urd, Amadou Cissé alias Djadjiri. Comme quoi, le point de chute électoral est peut-être jouable mais pas l'alliance la plus gagnante qui reste contrôlée par son nouveau concurrent au sein de sa famille politique qui n'est autre que l'actuel président de la Haute Cour de Justice.

Commissariat de police de Diboli : Arrestation d'un individu très bien armé dans la zone minière



Le mercredi 8 Janvier 2020 les hommes du commissaire divisionnaire de police Bakary Sogoba ont mis aux arrêts un individu armé dans la zone, auteur de plusieurs braquages,...

Ce jour-là aux environs 19h, sur dénonciation, les éléments du commissariat de Diboli ont été informés de la présence d'un individu étranger armé dans la ville et qui serait impliqué dans beaucoup d'attaques à main armée dans la zone minière. Selon les soupçons, il préparait un coup éventuel. Dès la réception des nouvelles, les éléments de la brigade des recherches sous la conduite de l'expérimenté Adjudant de police Konimba Diarra, chef de la brigade des recherches du commissariat de Diboli, ont été mis à ses trousses et sans plus tarder ils sont revenus avec un individu déclarant se nommer TogTogola. Au moment de son interpellation il détenait illégalement une arme à feu et un gaz de défense. Une perquisition dans son domicile a permis de saisir : 2 revolvers avec munitions, une machette, une corde, un gaz anti-agression, un appareil de soudure, un marteau, une chemise militaire avec inscription (sergent-chef Didier Awadi) une cagoule, un petit sac contenant ses gris-gris. Il va devoir répondre de ses actes devant les juges.

Félicitations à l'équipe de la brigade des recherches du commissariat de Diboli sous la houlette du redoutable Adjudant de police Konimba Diarra et merci à la population pour sa franche collaboration en signalant des présences ou situations étranges aux forces de sécurité.

■ Ben
Source: KOJUGU

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

Bamako : Des milliers d'écoliers marchent sur la Cité ministérielle pour exiger la reprise des cours



Partis des écoles de la Commune V du District de Bamako, des milliers d'écoliers ont battu le pavé, hier matin, à Bamako. Les enfants se sont rendus à la Cité administrative, où sont concentrés les bureaux des membres du Gouvernement dont celui du Premier ministre, Dr Boubou Cissé.

– Maliweb.net – L'échec de la République. L'école est prise en étau entre des autorités incapables d'honorer leur engagement et des enseignements déterminés à avoir des meilleures conditions de vie. Bientôt, deux mois que les écoliers, ceux des écoles publiques, sont à la maison. Tandis que leurs camarades des écoles privées sont en cours. Une injustice à laquelle les écoles ont crié leur ras-le-bol, ce lundi matin.

Des élèves ont traversé, à pieds, à une heure de pointe, le deuxième pont de Bamako, pour rallier la Cité administrative et demander aux gouvernants un meilleur avenir. L'image est forte. Mais, ce qui semble être une sortie spontanée est en fait un événement initié par un collectif de parents d'élèves dénommé «Mouvement la Voie de la Commune V». Le 9 janvier dernier, dans une correspondance, le collectif a informé de la marche pour «exhorter les autorités à engager les négociations avec les syndicats».

Ce lundi matin, le Mouvement la Voie de la Commune V a guidé les enfants jusqu'à la Primature. Aux dires d'EL Hamine Bagayoko, Porte-parole du collectif, ils ont été reçus par le Secrétaire général de la Primature. Ce dernier avait à ses côtés un ancien ministre de l'Education nationale, le Chargé à la Communication du Premier ministre et deux autres personnes. «Ils nous ont dit que le Gouvernement fait tout pour la reprise de l'école et que ce sont les syndicats qui refusent», rapporte à Maliweb.net, EL Hamine Bagayoko, à sa sortie de la rencontre.

«Nous ne cherchons pas à savoir qui a tort qui a raison, nous voulons que nos enfants aillent à l'école», indique Bagayoko. Qui a annoncé que la prochaine sortie se fera en direction des syndicats en grève.

■ Mamadou TOGOLA

Financement des formations politiques au Mali : Les partis politiques subissent durement la crise de trésorerie



On a beau cacher les problèmes financiers du Mali ils sautent à l'œil nu. Indépendamment de leur appartenance à la majorité ou à l'opposition, les formations politiques ont unanimement jubilé à l'annonce de la disponibilité du financement public aux partis. Et pour cause, il s'agit d'une manne annuelle très importante pour le fonctionnement des partis et qui vient en appoint à nombre de leurs dépenses et au règlement des dettes qui assaillent les plus sérieux d'entre eux. Sauf que l'année 2019 s'est révélée un exercice pas comme les autres et peut-être le pire que le pays ait jusqu'ici connu en termes de tension trésorière. Et les formations politiques en ont durement subi le coup car le financement public a été réparti sans la disponibilité des sous ou du moins la totalité. En effet, alors qu'ils s'attendaient à un virement de l'entièreté des montants alloués, ils ont dû se contenter de la moitié seulement et attendent impatiemment d'être en possession de leurs reliquats pour honorer leurs engagements contractuels avec les fournisseurs, les employés et autres. La quasi-totalité des formations a dû suspendre ou même se passer de certaines dépenses comme les affiches de vœux de nouvel an au public. On aura remarqué l'absence criante de leur décor sur les grandes artères de la capitale. Comme quoi, à exercice budgétaire exceptionnel, année sans vœux sur l'échiquier politique.

URD : Soumaïla Cissé essuie un revers inédit



Les détails des dernières assises de l'Urd sont passés anodins mais ils pourraient avoir marqué un tournant important dans le fonctionnement de ce parti. Jusque-là, c'était le patrimoine personnel du président Soumi, qui y fait et défait tout à sa guise, le parti a montré des signes évidents d'affranchissement pour la première fois depuis sa création. Les militants, selon nos sources, l'ont manifesté en éconduisant leur président et candidat naturel sur la question des réformes et innovations qu'il a voulu apporter à l'organisation de sa famille politique. Y figurent par exemple la disparition de fait de mouvements des jeunes et des femmes ainsi que l'émergence d'une instance décisionnelle réduite dont les membres devraient être nommés par le tout-puissant président. Mais à la grande surprise de Soumi Champion, apprend-on, c'est à coups de huées que l'annonce des dites réformes a été accueillie. Elles ont été par conséquent retirées du circuit pour éviter au président de l'Urd un désaveu certain par les membres d'une famille où son influence est de plus en plus nuancée par quelques velléités protestataires.

PLANET

À base d'eau Supermont et de sucre Naturel

An Bé Gnogon Bolo
On est ensemble

Malitel
Proche de vous



REJOIGNEZ LE 1^{ER} OPÉRATEUR GLOBAL
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU MALI.

Malitel votre réseau favori

service client : 6700 
www.malitel.ml 
www.facebook.com/malitel.official 



Résolution de la crise au centre du Mali : Toloba rejette la démarche « non consensuelle » du Haut conseil islamique du Mali !

Le jeudi dernier, le chef d'état-major de Danna Ambassagou, Youssouf Toloba, s'est, dans une interview réalisée par son secrétaire administratif et publiée sur les réseaux sociaux, prononcé sur plusieurs sujets. Aussi, a-t-il donné sa position sur la mission que va effectuer le Haut conseil islamique du Mali au centre pour la résolution de la crise. Toloba estime qu'on ne peut parler de la paix au centre du Mali en mettant de côté les vrais acteurs, les leaders des mouvements.

Nous vous proposons la version transcrite de l'interview

Moïse Sagara, secrétaire administratif de Danna Ambassagou : Quelle est la situation actuelle de la crise au centre ? S'est-elle apaisée ou dégradée ces derniers temps ?

Youssouf Toloba, chef d'état-major de Danna Ambassagou :

Je ne peux pas dire qu'il y a eu de l'apaisement dans cette crise. J'ai l'impression que la crise que nous vivons est une convention des forces du mal qui changent de zones d'attaques, selon les moments. Sinon quand vous prenez le cercle de Douentza, la crise s'est aggravée entre 2019 et 2020. 144 écoles sont fermées dans cette localité. L'année dernière, il y avait, certes, des écoles qui étaient fermées, mais ça ne valait pas ce nombre. Dans le cercle de Bankass, le nombre d'écoles fermées cette année dépasse celui de l'année dernière. Plus d'une quarantaine d'écoles ont été fermées à Koro et plus d'une soixante-dizaine à Bandiagara entre 2019 et 2020.

L'augmentation du nombre de ces écoles fermées montre que la situation s'est plutôt dégradée au pays dogon. Tous ceux qui diront qu'elle s'est améliorée trompent les gens. Je suis sur le terrain, je sais la réalité. Tout ce que je dis est vérifié. Il ne faut pas qu'on se trompe : les difficultés sont là. Ce que nous devons chercher aujourd'hui, c'est comment

aller vers la paix.

Des membres du Haut conseil islamiques ont dit à la télévision qu'ils ont échangé avec les Dogons et Peuls. Une mission se conduira dans la région de Mopti à partir du 16 de ce mois. Êtes-vous associés à cette démarche ? Les Dogons sont nombreux. Ils ont, peut-être, échangé avec les Dogons de Bamako. Je ne peux pas dire que ceux-ci ne sont pas des Dogons. Les Peuls avec qui ils ont échangé aussi sont, peut-être, ceux qui sont à Bamako. Ce ne sont pas quand même les Peuls qui sont en guerre. S'ils (les membres du Haut conseil islamique) étaient venus ici pour parler de la paix, que ce soit du côté dogon, peul, bamanan, songhoy ou bozo, on doit apprendre la nouvelle. Même s'ils ont parlé de la paix, on ne la sent pas ici. En tout cas on ne m'a envoyé personne et je n'ai vu personne. Je n'ai pas dit que je suis le chef des Dogons, mais quand on doit parler de la paix au pays dogon, nous devons être associés. Moi Toloba, on ne vient pas chez moi au nom d'une religion, mais en tant que Malien. Ce qui prime pour moi, c'est le Mali. Tout ce que je défends, c'est le Mali. Ce que je peux dire aux autorités maliennes, si elles souhaitent la fin de la crise, il faut qu'elles discutent avec les leaders des différents mouvements. Si nous nous disons la vérité, on peut mettre fin à la crise du centre en six mois. Que tout le monde revienne à la vérité, c'est elle seule qui va nous amener à la paix.

Certains médias ont même dit que c'est votre mouvement, Danna Ambassagou, qui est à la base du conflit entre la Minusma et les populations au Pays dogon. Est-ce vrai ?

Danna Ambassagou peut-il chasser la Minusma ? Non ! Nous avons appris, comme tous les autres, que la population est en train de la chasser. La population estime qu'elle (la Minusma) doit aller là où il y a la guerre. Nous ne sommes impliquées ni de près ni de loin dans ce conflit. La seule volonté de Danna Ambassagou est le retour de la paix. Donc nous ne pouvons nullement chasser la Minusma qui a été appelée par l'État malien. Nous les avons accueillis à bras ouverts depuis leur arrivée, et c'est le même comportement que nous avons envers les éléments de la Minusma. Nous voulons qu'on se donne tous la main pour

travailler. Ce que nous suggérons à la Minusma, c'est qu'elle se fasse accompagner par des éléments de FAMAs partout où elle va en patrouille. Elle est venue au Mali, elle ne peut donc pas travailler sans l'armée malienne. Il faut que cette vérité lui soit dite.

Une base de Danna Ambassagou a été bombardée dans la commune de Sangha. Certains accusent la Minusma, mais d'autres, l'armée malienne. Laquelle des deux forces est l'auteur de ce bombardement ? C'est l'armée malienne qui a commis cette erreur, ce n'est pas la Minusma. Je ne sais pas s'ils ont fait exprès ou pas, mais ce sont des militaires maliens qui ont fait ce bombardement lors duquel deux de nos combattants ont été blessés. Heureusement qu'il n'y a pas eu de pertes en vie humaine, c'est pourquoi je n'ai pas voulu parler. Nous voulons la paix dans ce pays.

Le DDR, vous avez vos éléments dedans ? Si non, pourquoi pas ?

Nous, nous ne trompons personne. L'objectif de notre combat, c'est la sécurisation de notre région, notre pays. Nous sécurisons notre localité, si nous partions au DDR alors qu'il n'y a pas de sécurité, les ennemis vont profiter. Au même moment qu'ils parlent du DDR, la crise s'aggrave. D'où viennent-ils, ceux qui ont adhéré au DDR ? La plupart ne sont pas issus des mouvements armés. Les autorités qui font les bruits ont toutes leurs enfants au DDR en lieu et place des combattants des mouvements. Acheter une arme aujourd'hui, la déposer demain et intégrer le processus, cela n'est pas un DDR. À ce rythme, tous les Maliens vont intégrer le DDR si on ne fait pas attention. Je vous le dis aujourd'hui : il y a plus 10000 combattants des mouvements armés à Sévaré. Les gens ne sont pas au courant.

Ce que je demande aujourd'hui, c'est que les militaires et nous travaillions ensemble. Si cela se fait, on pourra mettre fin à la crise en six mois. Je voulais enfin préciser que Toloba n'a pas refusé le DDR, mais on attend la fin de la crise.

■ **Entretien transcrit par Boureima Guindo**

Baromètre Mali : Mme Keita Fatoumata Sangho honorée



Sur la liste des 50 jeunes les plus influents du Mali, figure en bonne place Mme Keita Fatoumata Sangho, une amazone. La bravoure et le dévouement de cette dame est reconnue de tous ceux qui l'ont connue. C'est la deuxième fois consécutive qu'elle se retrouve sur cette liste, une manière de magnifier les personnalités publiques et encourager d'autres à se dépasser. C'est l'objectif principal de l'organisation de ce grand prix Madou Dago.

Dans la catégorie du ministre de l'année, c'est le premier ministre qui a été désigné comme meilleur ministre de l'année parmi les cinq candidats. Après des désignations hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles, les responsables du Baromètre Mali ont procédé à des distinctions annuelles dans 24 catégories socioprofessionnelles. Il s'agit, entre autres, du prix de la catégorie ministre de l'année qui a été décerné au Premier ministre, Boubou Cissé ; celui de la catégorie banquier de l'année a été décerné à Mamadou Dia, Directeur de l'exploitation de la BMS et à Mme Kéita Fatoumata Sangho, Directrice de l'Agence de la BDM.

« La meilleure façon d'aider le gouvernement issu de l'accord politique de gouvernance pour tous les Maliens est d'aider ses membres à communiquer sur leurs actions », estime Cheick Oumar Soumano, Coordinateur du Baromètre Mali. Et c'est à cette mission que le Baromètre Mali, inspiré de l'Accord politique de gouvernance, dédie ses activités à des désignations d'encouragement dénommées « meilleur ministre de la semaine » qui inonde,

chaque semaine depuis quelques mois, les réseaux sociaux au Mali.

Le prix de l'Homme ou de la Femme politique de l'année a été donné à l'Honorable Diallo Aïssata Touré.

Dr Boubacar Diawara, professeur d'enseignement supérieur, a reçu le prix de meilleur enseignant de 2019. Le prix de meilleur artiste est revenu à Cheick Siriman Sissoko.

Né des suites de la signature de l'Accord politique de gouvernance, le Baromètre Mali constitue, aujourd'hui, un véritable outil qui œuvre à faire la lumière sur les actions phares des membres du gouvernement. A travers ses désignations hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles et annuelles, le Baromètre Mali, coordonné par Cheick Oumar Soumano, président de l'Organisation des Jeunes patrons (OJP), a réussi, à ce jour, à créer une sorte de rivalité dans le travail entre les membres du gouvernement qui se battent en donnant le meilleur d'eux-mêmes pour figurer sur la liste de ses désignés de la semaine. Mme Kéita fut d'ailleurs la première présidente du parlement des enfants du Mali, dans les années 1990, et présidente de l'Association ADA-Mali (engagée dans la lutte contre la maladie de Noma au Mali et le renforcement du leadership de la jeunesse malienne). Celle qui a représenté le Mali au Forum 117 jeunes leaders du Président Obama, tenue Washington en août 2010 pour son engagement, se dit tout de même confiante, eu égard aux différents efforts consentis par les gouvernants et les élus pour promouvoir le leadership des femmes dans les domaines économique, politique et social.

■ **Ibrahim Sanogo**



Manque de pot à Pau : Le départ de Barkhane n'est pas à l'ordre du jour

Ce qui vient de se passer au château de Pau ce 13 janvier n'est pas une surprise. Les présidents du G5Sahel avaient déjà signé une feuille vierge à MACRON. Par contre, le sommet n'est une source de jubilation que pour un homme.

Ce singleton n'est autre que "Jupiter" MACRON. L'homme est un gros cerveau et une redoutable machine à penser. Il est très clair dans sa tête, sait toujours ce qu'il veut et où il va. Sans que les autres puissent tracer les méandres de ses intentions. C'est pour cela que MACRON irrite et d'où le surnom Jupiter qu'on a pas tardé à lui coller sur le dos. Aussi, seul MACRON sait réellement pourquoi il a convoqué ce sommet de Pau. Il est le seul qui peut dire à quel point il a jubilé au sortir du sommet avec un document signé par ses homologues. Car MACRON est visiblement satisfait de cette rencontre. Il est bien le seul. Enfin, presque.

De la vie de château au chaudron

En effet, le politicien néophyte de la race des «âmes bien nées » et qui font du premier coup un coup de maître sort du sommet avec un document signé et... «Formalisé ». Avec un joueur des Echecs de cette catégorie, un coup en cache forcément un autre. MACRON doit mijoter quelque chose.

Depuis la mort des 13 soldats français au Mali

et les vagues de sorties acerbes et anti françaises en Afrique de l'ouest et sur le corps fumant des 13 soldats morts en Afrique pour la France (y compris dans les milieux officiels, a précisé MACRON), on a senti, après coup, qu'il aspirait à détenir une carte qu'il jugeait maîtresse (Dieu sait pourquoi) : un engagement écrit des chefs d'Etat bénéficiaires de sa lutte contre le terrorisme en Afrique. Pour quoi faire avec cette preuve qui ne risque point de s'évoler ? Seul dieu Jupiter le sait. Les humains devront attendre pour le découvrir un jour. Notre hypothèse est qu'une épée de Damoclès pend au-dessus de certaines têtes.

Et nos chefs d'Etat G5Sahel ? Dans quel état d'esprit sortent-ils de ce sommet qui a fini par un dîner somptueux dans un château ? À notre avis, avec une euphorie de type sôgôssôgô bon-bon pour la plupart: doux au début, âcre avec le temps. Ce sont cinq gaillards sous anesthé-

sie qui ont été les acteurs du film «Une journée au château » qui quittent Pau pour retrouver des réalités dures. Des chaudrons. Ils sont attendus de pied ferme par les grosses difficultés mises entre parenthèses le temps d'un sommet.

Quant à leurs populations, dans l'ensemble, elles savaient que les cinq allaient dire Oui à MACRON. Sans se faire trop d'illusions. Les activistes parmi eux ont été sur le pied de guerre avant et pendant le sommet. Ils vont continuer après. Ceux qui redoutent le départ des français se sont exprimé également : ils se demandent ce qui est préparé pour pallier éventuellement le départ français. On sait que la réponse est : rien. D'où certaines prises de positions en faveur du renforcement de nos armées respectives avant toute autre chose.

Jihadistes et chevaux de Troie

Quid en ce qui concerne les terroristes, Jihadistes et autres groupes dits armés ? Ceux qui n'ont signé aucun accord avec les gouvernements sont très gênés par la présence des ar-



mées étrangères dans la zone. Ils sont pour leur départ total et définitif pour agir avec plus de liberté. Les maliens n'ont-ils pas cru que sans l'intervention étrangère en janvier 2013, les Jihadistes allaient prendre Bamako? À noter que ces Jihadistes disposent des Chevaux de Troie qui intègrent le camp des «Dehors la France ». Ils se drapent dans la robe du patriotisme et de l'activisme pour mieux hurler avec les loups. La situation est plus complexe pour les signataires d'accord comme la CMA. Eux ont besoin des forces étrangères pour les protéger (pense la communauté internationale) contre les populations et les armées régulières. En même temps (merci MACRON), cette présence les contrarie et leur impose des normes. Gênant. De leur côté, les classes politiques non affiliées à un gouvernement souffrent de cette si-



tuation dans certains pays. C'est le cas au Mali avec un président à l'esprit étriqué, sélectif et exclusif. Un mal élu peu intéressé par le bien commun. Un nombriliste qui souffre d'un égoïsme aigu et méprisant pour qui n'est pas de son sérail. C'est un peu pareil pour nos armées locales.

Elles sont marginalisées mais envoyées à la boucherie. La présence étrangère les met dans une situation intenable. En même temps, cette présence leur procure quelques soulagements. IBK ne vient-il pas de justifier leur présence par le fait qu'elles donnent de l'eau à boire aux soldats maliens ? (Déclaration vraie mais grave). Un départ précipité et inorganisé des forces étrangères mettra nos armées en difficulté. Le ministre malien de la Défense nationale n'a-t-il pas avoué aux députés qu'il n'avait pas une armée et qu'il avait besoin de 10.000 hommes ?

En définitive, deux hommes sortent satisfaits de ce sommet aux lendemains interrogatifs : Macron, bien sûr, et IBK. À cause de la vie de château d'un jour, notamment.

■ Amadou TALL



Mali : Un pays, deux façons de porter le drapeau national



Cela n'existe nulle part au monde. Tant de confusions et d'incohérences sur le port de notre emblème national. Un pays, deux façons de porter les couleurs nationales. Les uns invoquent les stipulations d'un décret, les autres se prévalent des dispositions de l'article 25 de la Constitution. La question aurait pu être tranchée par les assises du Dialogue national inclusif. Mais hélas !

59 ans après l'adoption de la loi n° 61-26 qui a créé le drapeau national du Mali : le vert-or-rouge, la question de son port n'est toujours pas définitivement tranchée. Autrement dit, l'on ne sait toujours pas la position exacte du port des couleurs nationales par les institutions ce, bien qu'il ait fait l'objet de débats houleux à un moment donné sous le régime d'ATT. En effet, cela fait plusieurs années que la Cour Constitutionnelle et les autres Institutions n'arrivent pas à se mettre d'accord sur comment bien porter les couleurs nationales.

Il n'est pas rare de voir les représentants du

peuple, les représentants du pouvoir exécutif, ceux de l'ordre judiciaire et constitutionnel, les uns arborant le drapeau guinéen, les autres portant le drapeau malien, et ce, dans l'indifférence générale.

Les députés et les maires portent l'écharpe nationale en mettant le rouge près du cou. A la Cour constitutionnelle, c'est l'inverse qu'on pratique : le vert est près du cou. Quant à la première institution qu'est le Président de la République, il a préféré suivre les parlementaires que la Cour constitutionnelle. Pourquoi cette cacophonie dans l'appareil d'Etat ? Cela donne-t-il de la crédibilité à nos institutions ? Quels sont les arguments avancés par les parlementaires et les juges constitutionnels ?

A l'Assemblée nationale, on se défend comme on peut. Pour une source, la question du port de l'écharpe nationale a été tranchée par la Grande chancellerie. « Nous avons saisi le Grand chancelier qui, par une correspondance a tranché en nous donnant raison. Avant qu'il

ne donne son avis, les députés mêmes avaient du mal à bien porter l'emblème national. Et d'ajouter que pour eux, le débat du port des couleurs nationales est clos.

La position de la Cour constitutionnelle reste toujours la même comme cela a été le cas. Manassa et ses camarades ont toujours réaffirmé que la façon dont les autres institutions portent le drapeau n'est pas la bonne. A cet effet, les garants de la Constitution avaient attiré l'attention du président de la République. L'on se souvient qu'en 2008, à l'occasion de la présentation des vœux au Président ATT, Salif Kanouté, président de la Cour Constitutionnelle d'alors, avait mis sur la table la question du port du drapeau national.

« Quel principe de valeur constitutionnelle, quelle règle établie nous divisent ainsi et sous-tendent tant de confusions et d'incohérences sur le port de notre emblème national, et ce, dans l'indifférence générale ? » Et d'ajouter que « Les uns invoquent les stipulations d'un décret, les autres se prévalent des dispositions de l'article 25 de la Constitution ». Et de s'interroger, « La loi votée par l'Assemblée Nationale, n'a-t-elle-même de caractère légal que dans le respect de la Constitution à fortiori, les décrets, les actes administratifs ou réglementaires qui lui sont subordonnés ? », s'est-il interrogé.

Le Président ATT avait dit avoir pris bonne note. Il avait reconnu que la question n'est pas « abordée de manière uniforme ». Par conséquent, le chef de l'Etat avait invité toutes les institutions concernées, à une concertation, en vue d'une harmonisation des textes.

Les institutions se sont-elles rencontrées autour du sujet ? Cela n'a pas été le cas. C'est pourquoi nous assistons toujours à deux façons de porter l'emblème national.

Les assises du Dialogue national inclusif aurait dû être l'espace par excellence pour trancher définitivement. Comme cela n'a pu être le cas, le chef de l'Etat doit s'approprier la question et trancher définitivement.

La loi du 20 janvier 1961 consacre la version définitive du drapeau national du Mali. Il est composé de trois bandes de couleurs vert, or et rouge.

■ Amadou Sidibé

Quand Soumeylou Boubeye Maïga règle ses comptes : « Nous ne céderons à aucune forme d'intimidation »



■ L'année 2020 est une année de défi sur le plan électoral. C'est par cette assertion que l'ancien Premier ministre a campé le décor face aux militants de son parti, qui ont pris d'assaut la salle de conférence du Conseil national du patronat, samedi après-midi. Selon lui, en effet, les législatives annoncées avant mai 2020 est une bonne occasion pour les partis politiques, notamment l'Asma-CFP, de jauger la confiance du peuple au parti. «A l'issue de ces joutes, nous devons être au moins la deuxième force parlementaire», a lancé le président Maïga, en laissant entendre au passage que ce challenge passe par la culture de la confiance en soi, la solidarité et l'entraide entre camarades. «Depuis la création du parti, on ne s'est jamais trompé d'adversaire, même si nous ne sommes l'adversaire de personne», ajoute le SBM alias «Le Tigre», comme pour rappeler que l'histoire vient de lui donner raison sur Mahmoud Dicko, qui vient de signer sa présence sur l'arène politique. Et l'orateur de poursuivre en martelant qu'il n'attend un cadeau de personne et qu'il doit tout ce qu'il a obtenu au travail et à la persévérance. Tout en rassurant par ailleurs que «**l'Asma-CFP est et restera au service du pays**», le président SBM prévient qu'il ne fera rien pour plaire à quelqu'un. «**On a la nuque raide, on suit notre trajectoire et on ne se laissera pas distraire. Notre force, c'est la**

confiance en nous », a-t-il déclaré. Poursuivant dans la même lancée et dans le ton décomplexé qui le caractérise, le président de l'Asma-CFP affirme par ailleurs ne jamais nourrir de la haine contre quelqu'un car cela demande, dit-il, une débauche d'énergie. Et l'énergie de l'Asma-CFP est consacrée à la construction et à la persuasion de ses militants et du peuple. «**Nous n'avons entamé des actions pour dissoudre aucun parti. Il faut**

travailler pour que certaines pratiques disparaissent dans notre pays. On est désolé que certains passent leur temps à la médisance...certains se trompent d'adversaire », a-t-il rouspété avant de dérouler le propos suivant : «**On n'avancera pas dans la facilité. Nous ferons face à toutes sortes de difficultés et c'est la seule chose dont je suis sûr. Nous ne céderons à aucune forme d'intimidation. On ne peut pas avoir confiance en Dieu et avoir peur de quelqu'un**». En associant la déclaration au contexte d'incarcération de son frère pour un malheureux tweet sur le compte de la présidence, il est loisible d'en connaître le destinataire.

Le président a par ailleurs annoncé une très prochaine tournée nationale de l'Asma-CFP dans la perspective des législatives. Laquelle devrait contribuer à l'identification de candidats à même de faire gagner le parti. Soumeylou Boubeye Maïga a aussi prévenu les militants que l'exercice qui ne sera pas tâche aisée avant de les appeler à oublier la notion de «militant de première heure ou de nouvel arrivant». Il les exhorte à investir le terrain pour ratisser large et faire de la place aux nouveaux arrivants.

■ Amidou Keita



Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Réhabilitation du patrimoine culturel : L'UE débloque 325 millions de FCFA

Dans le cadre de la continuité de la première phase du programme de réhabilitation du patrimoine culturel malien, endommagé par la crise 2012, le ministre de la Culture, N'diaye Ramatoulaye Diallo, et l'Ambassadeur de l'Union Européenne, Bart Ouvry, ont signé un protocole d'accord pour le financement du programme de réhabilitation du patrimoine culturel et de sauvegarde des manuscrits anciens au Mali.

En 2012, les destructions, les dégradations, faute d'entretien régulier, et interdiction des pratiques et expressions culturelles des communautés par des groupes armés, ont porté atteinte à notre patrimoine culturel. Ce qui a causé beaucoup d'humiliation, de traumatisme et de désespoir chez la nation malienne.

Face à cette situation atroce, l'UNESCO a mobilisé la communauté internationale en faveur de la reconstruction et de la réhabilitation des patrimoines endommagés du Mali.

En effet, cette cérémonie de signature s'est déroulée dans la salle de réunion du Département en charge de la Culture, en présence du représentant du bureau de l'UNESCO de Bamako, Edmond Moukala.

Après avoir rappelé le plan d'actions de la 1ère phase, Mme N'diaye Ramatoulaye Diallo a sou-

ligné la nécessité de poursuivre le programme de réhabilitation du patrimoine culturel malien. « La première phase témoigne l'engagement de toutes les parties prenantes, notamment l'Unesco chargée de la mise en œuvre du programme », a-t-elle assuré.

Durant la crise de 2012, les forces de défense et de sécurité ont contribué activement à la protection du patrimoine culturel, en participant à la préservation de plusieurs sites archéologiques et monuments historiques à Gao, au sud de Tombouctou et dans la région de Mopti, non seulement contre les mouvements des engins, mais aussi contre l'action des groupes insurgés.

Ces nombreuses actions, réalisées par les forces de défense et de sécurité prouvent non seulement leur engagement commun, mais aussi leur rôle comme acteurs importants dans la protection de notre riche patrimoine culturel, bâti au cours de longues périodes d'histoire par de brillantes civilisations en Afrique subsaharienne et au-delà.

A en croire le ministre de la Culture, l'enjeu de cette deuxième phase consiste à poursuivre et affiner les actions de la réhabilitation du programme dans l'objectif d'une gestion pérenne et un développement socio-économique au bénéfice des populations locales. « L'UE reste le principal partenaire financier de cette 2ème phase », a-t-il poursuivi.

Par la même occasion, l'Ambassadeur de l'UE, Oury Bart a, au nom de la communauté internationale, présenté ses condoléances pour le décès du ministre de l'Education nationale du Mali, Témoré Tioulenta. Les motivations et l'engagement de l'institution s'articulent autour de quatre grands axes, notamment la sauvegarde, la volonté, la promotion et la formation, a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le représentant de l'Unesco a réitéré son engagement pour la mise en œuvre de cette 2ème phase. « L'engagement de notre structure aux côtés du peuple malien est intact », a assuré Edmond Moukala.

Ce nouveau financement, selon lui, permettra à l'Unesco de consolider les acquis et de renforcer ses actions de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel. Pour terminer, il a indiqué certaines contraintes budgétaires qui ont ralenti le démarrage des travaux avant de dire que ces actions ont été rendues possibles grâce à l'appui de l'UE, la Coopération espagnole et le soutien logistique, sécuritaire et financier de la MINUSMA.

Il faut noter que ce protocole s'articule sur le programme de réhabilitation du patrimoine culturel et de sauvegarde des manuscrits anciens du Mali. La cérémonie était présidée par le ministre de la culture, madame N'diaye Ramatoulaye Diallo, accompagnée par l'ambassadeur de la Délégation de l'Union Européenne au Mali, le représentant et chef du bureau de l'Unesco au Mali et de nombreux amis de la culture.

■ Ibrahim Sanogo





Showbiz : Mystère autour des puces taxées pour financer la culture

Si les artistes du Wassoulou, connus pour leur grand talent musical ont disparu de la scène, c'est bien parce que le ministère de la Culture a manqué de faire son travail de protection de l'industrie de la musique. Et la faute incombe à N'Diaye Ramatoulaye Diallo, la ministre de la Culture. Le temps fou passé à la tête du département de la Culture n'a pas permis aux artistes maliens de résister à la révolution digitale qui a ruiné les maisons de disques et les producteurs. Pourtant, Rama sait bien que l'émergence de l'internet mobile peut être utilisée pour le bonheur des artistes, notamment les musiciens. C'est ainsi que la ministre de la Culture a pris un décret taxant les puces téléphoniques afin de générer de l'argent pour compenser la perte de vente des CD réalisés par les artistes. Mais cette décision saluée au départ s'est révélée être une grosse arnaque, selon des artistes maliens. Premier problème, personne ne connaît le montant exact prélevé sur les millions de

puces pour alimenter ce fonds entouré d'un mystère total. Certains estiment que le Vérificateur général doit chercher à en savoir davantage. Tenez : le décret est supposé taxer chaque puce à hauteur de 250 FCFA au lieu de 500 FCFA, ce qui doit représenter un sacré paquet d'argent. Mais on ne sait pas qui a collecté jusqu'ici cet argent, encore moins les opérateurs de téléphonie concernée. Plus préoccupant, on ne sait pas comment l'argent a été utilisé. Il y a de quoi scandaliser plus d'un dans cette affaire, puisque les artistes qui ont reçu de l'argent en 2018 ont dénoncé le caractère ridicule et dérisoire de leurs rétributions. Le ministère de la Culture et ses partenaires entretiennent le flou autour de ce fonds auquel chaque Malien détenteur d'une puce téléphone contribue. Et certains ne le savent même pas qui sont ceux qui sont taxés. Rama doit aussi expliquer aux Maliens les portails internes utilisés pour tracer le téléchargement des artistes musiciens. S'il s'agit des

des téléphones mobiles seulement, la ministre doit rendre compte. On sait que le client qui choisit par exemple qu'une chanson demandée comme sonnerie à Orange Mali est automatiquement payée depuis plusieurs années bien avant le décret. Personne ne sait aujourd'hui si les téléchargements sur les différents sites internet sont pris en compte. On ne sait pas s'il y a un site malien uniquement utilisé ou l'ensemble des sites internet dont le géant américain Youtube. Par contre, on sait que l'internet a privé les artistes maliens de sources précieuses de revenus. Ailleurs, l'Etat a pris des mesures correctives pour que les œuvres artistiques ne soient pas téléchargées gratuitement. Et c'est Rama et personne d'autre qui doit rendre compte aux artistes maliens. Mais pour cela, il faut que les artistes se mettent ensemble pour lutter. On peut comprendre que le gouvernement n'ait pas le souci de rentabiliser le secteur dont l'économie du pays a aussi besoin. Ce qui est incompréhensible, c'est l'immobilisme des artistes eux-mêmes...

■ A.D

Guinée Conakry : Un Professeur de Mathématiques mis à poil par ses élèves sous ordre du Proviseur du Lycée (Aboubacar Soumah SLECG)



Aboubacar Soumah, le secrétaire général du SLECG, soutient mordicus que Thierno Amadou Baldé, professeur de mathématiques et par ailleurs membre du SLECG a bel et bien été déshabillé par le pro-

viseur du lycée Bonfi, Alhassane Béréte. Selon lui, dans l'histoire du monde, cette attitude constitue la plus grande humiliation à l'endroit du personnel enseignant. «... C'est la première fois dans l'histoire du

monde que j'entends qu'un proviseur a donné l'ordre de faire déshabiller un enseignant devant ses élèves. C'est la plus grande humiliation, la plus grande insulte à l'endroit du corps enseignant en Guinée. Cela prouve que les lois ne sont plus respectées dans notre pays », a-t-il déploré.

Puisque le SLECG est invité par le gouvernement, dans la matinée de ce lundi, à une réunion d'urgence, Aboubacar Soumah annonce qu'il saisira l'occasion pour exiger le départ du proviseur de ses fonctions.

Évoquant la situation de ses collègues déferés au TPI de Mafanco, Soumah indique que s'ils ne sont pas libérés, le bureau exécutif national du SLECG va se retrouver pour prendre la décision qui s'impose.

Au terme de l'audition de cinq d'entre eux, ce samedi, au commissariat central de Bonfi (Matam), les neuf syndicalistes membres du SLECG y compris l'enseignant déshabillé par le proviseur du lycée Bonfi, ainsi que deux élèves, auraient été aussitôt dispersés dans différents commissariats de Conakry où ils ont passé leur première nuit en détention.

En dépit de toutes les interventions de leur conseil, les onze mis en cause ont été tous conduits en prison, ceci, en attendant l'audition des six autres dans la journée de ce dimanche.

Le principal avocat du SLECG juge inadmissible que des syndicalistes soient arrêtés dans l'exercice de leurs droits.

Pour lui, cette affaire ne vaut pas la peine d'une garde-à- vue encore moins d'une procédure judiciaire.

«...Ça ne vaut pas le coup d'une mise en garde-à- vue à plus forte raison d'une procédure judiciaire. Je crie à l'injustice et je sollicite leur mise en liberté. Dans cette affaire, c'est plutôt le proviseur du lycée Bonfi, Alhassane Béréte, qui devrait être en prison, parce que c'est lui qui en est l'instigateur », a pesté Me Béa.

A en croire cet avocat, une plainte contre le proviseur Alhassane Béréte pourrait être déposée dans les prochaines heures par le SLECG.

Affaire 3ème mandat en Guinée Conakry : Bakayoko brise le silence et demande à Alpha Condé d'éviter de se noyer (lettre)



A Monsieur le président de la République, professeur Alpha Condé

Monsieur le président de la République, Aucun pays n'interdit la modification de sa Constitution. Les plus civilisés, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, le Canada, les Etats-Unis... le font très souvent. Ce qui est interdit, c'est de la modifier en sa faveur. Moi je n'ai pas lu votre texte mais vous qui l'avez fait rédiger, savez bien qu'il est à votre faveur, donc interdit. Il ne me semble pas nécessaire de commenter ce sujet parce que cela n'est pas l'objet de ma lettre.

Monsieur le président de la République, Je vous écris uniquement pour attirer votre attention sur le fait que j'ai remarqué qu'aujourd'hui, vous et votre homologue ivoirien Alhassane Ouattara êtes en train de répéter l'histoire de vos aînés Ahmed Sékou Touré et Félix Houphouët Boigny, hier. Hier (1958), Félix Houphouët Boigny voulait bel

et bien une indépendance totale et dire "NON" à la proposition du Général De Gaulle mais sa ruse de pousser Ahmed Sékou Touré à prendre les devants, plonger dans les flots rapides du fleuve et se noyer, lui avait permis de rectifier le tir.

Aujourd'hui (2019), Monsieur le Président de la République, ne commettez pas la même erreur qu'Ahmed Sékou Touré et n'acceptez pas qu'Alhassane Ouattara qui veut bel bien un 3ème mandat fasse la même ruse que Félix Houphouët Boigny, vous pousse à prendre les devants pour plonger dans les flots rapides du fleuve et vous noyer pour lui permettre, sans aucun doute, de rectifier le tir.

Monsieur le président de la République, Contrairement aux autres opposants, moi je ne vous demande même pas de renoncer au 3ème mandat que vous désirez tant, parce que cela également n'est pas l'objet de ma lettre même si je suis conscient d'avoir le devoir de vous le dire.

Je vous demande simplement de ne pas le faire avant votre "ami" Alassane Ouattara, c'est à dire de ne pas laisser celui-ci vous faire aujourd'hui exactement ce que Félix Houphouët Boigny avait fait hier à son "ami" Ahmed Sékou Touré.

Monsieur le président de la République, Pour éviter que les Ivoiriens se moquent de nous en disant qu'ils sont éternellement plus malins que nous, au nom du peuple de Guinée, je vous demande humblement, Monsieur le président de la République, de laisser, cette fois-ci, Alassane Ouattara prendre les devants et plonger. S'il se noie, vous aurez la chance et la bénédiction de savoir quoi faire. Veuillez agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Abdourahamane BAKAYOKO
Président des DÉMOCRATES GUINÉENS

Angleterre : La reine Elizabeth soutient Harry et Meghan dans leur choix d'une "nouvelle vie"

A l'issue d'une réunion de crise, la reine Elizabeth II et la famille royale ont accordé une "période de transition" au prince Harry et à son épouse Meghan vers leur "nouvelle vie". Le couple royal pourra vivre entre le Royaume-Uni et le Canada.

Le "Megxit" serait-il sur le point d'être réglé à Buckingham ? La reine Elizabeth II a donné, lundi 13 janvier, sa bénédiction aux aspirations de son petit-fils Harry et de son épouse Meghan à une vie plus indépendante.

Dans un communiqué diffusé à l'issue d'une réunion de crise, la reine, âgée de 93 ans, exprime "le soutien total de la famille royale et d'elle-même au désir d'Harry et de Meghan de se créer une nouvelle vie dans le cadre de leur jeune famille".

"Même si nous aurions préféré qu'ils continuent à travailler à plein temps pour la famille royale, nous respectons et nous comprenons leur volonté de mener une vie plus indépendante tout en continuant à être une compo-

sante estimée de ma famille", poursuit-elle.

Une "période de transition" pour Meghan et Harry

Dans un premier temps, le couple va passer du temps en Grande-Bretagne et au Canada. Cette période de transition permettra de finaliser les arrangements de leur future relation avec la famille royale. "Harry et Meghan ont clairement déclaré qu'ils ne voulaient plus dépendre des fonds publics dans leur nouvelle vie", rappelle le communiqué royal.

Harry, qui participait à ce conseil de famille, et Meghan, qui se trouve actuellement au Canada, avec Archie, leur fils, ont ébranlé les fondations de la maison Windsor en annonçant la semaine dernière leur volonté de se détacher des tâches dévolues aux membres de la famille royale et de passer davantage de temps en Amérique du Nord.

Le prince Charles, héritier du trône et père

d'Harry, et le prince Williams, frère aîné du jeune duc de Sussex, étaient également présents au conseil familial qui s'est tenu à Sandringham, dans l'est de l'Angleterre, a indiqué une source proche de la famille royale.

William et Harry démentent une mésentente

Harry et Meghan, qui se sont mariés en mai dernier, sortent d'une année turbulente marquée notamment par leur offensive contre la presse tabloïd. Ils n'ont consulté ni la reine, ni Charles avant d'annoncer leur décision via Instagram, un geste jugé cavalier et irrespectueux pour l'institution royale.

Meghan, née aux États-Unis, pourrait envisager de reprendre sa carrière d'actrice. Dans un communiqué distinct publié lundi, William et Harry ont démenti ensemble un article paru dans le quotidien The Times citant une source anonyme selon laquelle William n'aurait pas accueilli chaleureusement Meghan au sein de la famille royale et aurait contribué par un comportement fait d'intimidation et de brimades à la décision du duc et de la duchesse de Sussex.





Retraite : Momo Sissoko arrête définitivement avec le foot

A 34 ans, Mohamed Lamine Sissoko vient d'annoncer qu'il met un terme définitif à sa carrière de footballeur. Même s'il avait déjà arrêté avec les Aigles du Mali depuis plusieurs années, l'ancien joueur

de Liverpool, Juventus, PSG, etc. continuait à tourner un peu partout à travers le monde dans les clubs notamment en Chine (Shanghai Shenhua) et Inde (Inde) avant de marquer une pause au FC Sochaux en France.

C'est en tant qu'invité de l'émission Footissime sur RMC Sport que Momo Sissoko a fait cette annonce comme le rapporte Footmercato. "Si je suis là ce soir, c'est pour vous dire que c'est la fin pour moi, j'arrête ma carrière. C'est une décision vraiment difficile à prendre et à dire", peut-on lire dans une vidéo de l'intéressé.

■ **Alassane Cissouma**



Kurukanfuga II souveraine : pour en finir avec la guerre de dépossession territoriale que font les gouvernements français au Mali depuis 1963.

Manden-Ka-Luw Ko : « Maà-Bi Y Bolo-Bô Kunan-to Bolo, Ka Soro Y Ma Fossi » (Au pays des Peuples du Grand-Mandé, « *Sachez vous conduire sans mépris pour personne* »).

Nos Ancêtres l'ont dit : « *Kuma Fo-Len Koro Toyé Dala-Maga Yé* ». On ne saurait adhérer à ce dire ancestral et trouver meilleure formule pour renouveler, en simple citoyen, mais en analyste de l'environnement interétatique, l'ALERTE générale que nous donnions, entre avril 2012 et juin 2013 par publication de cinq (5) articles et d'un tableau synoptique sur la tragédie malienne, au sujet de l'URGENCE qu'il y a pour le Peuple DE S'UNIR et de TENIR UNE « KURUKANFUGA II SOUVERAINE », afin de CONTRER, à moindre coût, LE PLAN DE DESTRUCTION DU PAYS CONÇU, DÉCIDÉ, DIRIGÉ PRÉPARÉ, DÉCLENCHÉ ET POURSUIVI PAR DES GOUVERNEMENTS FRANÇAIS dès l'aube de l'histoire de l'accession formelle de la République du Mali, le 22 septembre 1960, à la souveraineté interétatique dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies (ONU). C'est du moins ce qui ressort, de manière limpide, du « *Discours du 22 septembre 1964* » de l'un des officiers les plus valeureux de son temps, envoyé dans la région de Kidal pour réduire la fronde séditionnelle de 1963-1964, le capitaine Diby Silas DIARRA. Ce digne fils du pays témoignait effectivement à cet égard que :

« La politique de division de la France dans cette région ne sera d'ailleurs pas seulement géographique, car les coloniaux développeront aussi dans les populations nomades d'une part, les divisions de classes propres à la société féodale et d'autre part, avec le plus grand esprit de méchanceté, il sèmeront la haine raciale et les complexes religieux.

Nous nous efforcerons plutôt de vous faire le point de notre bilan, un an après l'explosion de la bombe à retardement que la France a léguée à la jeune République du Mali au lendemain du 22 septembre 1960. »

C'est donc dès l'aube de l'accession de la République du Mali à la souveraineté interétatique que les gouvernements français se sont évertués à concevoir, à décider, à diriger, à préparer, à déclencher et à poursuivre le plan de destruction du Mali.

Le plan de destruction du Mali conçu, décidé, préparé, déclenché et poursuivi par des gouvernements français dès l'aube de l'histoire de son accession à l'indépendance formelle dans le cadre de l'ONU en 1960

Plus qu'un cri de détresse, le recours au brocard (« *Màa-Bi Y Bolo-Bô Kunan-To Bolo, Ka Soro Y-Ma Fossi* ») placé en tête du présent article constitue plutôt un appel pressant au devoir. Celui lancé au personnel politique du Mali (*Faso Lafassa-Den-Uwn, Ani Fasso Mara-Bàuw*) de se mettre au diapason du Peuple et de convoquer à l'instar (1236) de KEITA Soundiata (1190-1255), une « *Kurukanfuga II souveraine* » susceptible de prendre des mesure conséquentes afin d'empêcher l'émiettement du Mali vacillant sous le complot des gouvernements français et de ses alliés de l'OTAN.

En se servant donc de l'adage manding pour introduire nos propos, loin de nous se trouve ancrée une quelconque idée de railler le personnel politique de la République du Mali d'aujourd'hui essentiellement issu des régimes de Moussa TRAORÉ (1968-1991), d'Amadou Toumani TOURÉ (1991-1992 & 2002-2012), d'Alpha Oumar KONARÉ (1992-2002) et d'Ibrahim Boubacar KEITA (depuis 2013), même s'il a accaparé et accapare encore le pouvoir au pays pour n'en faire, hélas, qu'un État patrimonial depuis le coup d'État du 19 novembre 1968 contre le régime (1960-1968) d'inspiration socialiste du Président Modibo KEITA (1915-1977).

L'objectif recherché auprès des lecteurs de l'article n'est donc autre chose que de souligner la nécessité de serrer les rangs afin d'empêcher la « *soudanisation du Mali* ». C'est-à-dire la création d'un État *pigmentocratique* ou *dermocratique* au Nord du pays dans le seul but de livrer les fabuleuses richesses du sol et du sous-sol sahélo-saharien aux entreprises françaises conformément à la volonté, non encore réalisée, du Président René COTY (1882-1962), de son premier Ministre Guy MOLLET (1905-1975) et de leur séide « *Ministre délégué à la présidence du Conseil* », Félix Houphouët BOIGNY (1905-1993) qui, par promulgation de la loi du 10 janvier 1957 portant « *Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS)* », entendaient vaille que vaille, aux termes de l'article 1^{er} de la dite loi, « *assurer la mise en valeur et l'expansion économique (...) des zones saharienne de la République française (...)* ».

En clair, **L'URGENCE AU MALI N'EST**, au moment où le pays et toute la zone sahélo-saharienne sont mis à feu et à sang par des psychopathes du profit, **NI, DANS UNE QUELCONQUE CAMPAGNE JUDICIAIRE D'ASSAINISSEMENT DES MŒURS DANS LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES, NI DANS DE MESQUINS RÈGLEMENTS DE COMPTE, ENCORE MOINS DANS UNE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE QUI NE PEUVENT QUE DISPERÇER INUTILEMENT LES RANGS ET DISTRAIRE CYNIQUEMENT LA POPULATION DU MALI DE LA NÉCESSITÉ DE S'UNIR, AU PLUS VITE, POUR JUGULER NON UNE QUELCONQUE « PICCOLLA GUERRA », « KLEIN KRIEG » OU « GUERRE ASYMÉTRIQUE » AU MALI ET AU SAHEL, MAIS UNE GUERRE PAR PROCURATION** visant à déposséder à l'âge des indépendances formelles, au profit des entreprises étrangères et, notamment,

françaises, le Peuple africain au Sahel de la pleine jouissance des richesses de ses sols et de ses sous-sols, comme c'est, hélas, le cas en République Démocratique du Congo (RDC) devenue, depuis son accession théorique à la souveraineté interétatique le 20 juin 1960, une véritable colonie d'exploitation du fait de la permanence du chaos organisé sous la surveillance des troupes de « *maintien de la paix* » de l'ONU, là où il n'y a guère de paix, défilant ainsi toute véritable construction étatique au bénéfice des populations de ce « *pays* ».

Il ne faudrait surtout pas penser également qu'en puisant inspiration dans la maxime appelant au devoir d'empêcher, vaille que vaille, l'émiettement du Mali et, partant, aggraver celui de toute l'Afrique entière déjà effectué unilatéralement en 1885 par des États envahisseurs ouest-européens, le présent article soit interprété comme un cri de ralliement contre le peuple français ou un quelconque Peuple euro-occidental. Au contraire, par cet écrit, nous voulons convaincre du fait que dans l'histoire de l'humanité, sur la planète Terre, aucun Peuple n'a été ni n'est de nos jours, en soi-même, ennemi d'un autre. Il y a donc lieu d'avoir à l'esprit toujours présent le fait que **LE PEUPLE FRANÇAIS N'EST NULLEMENT EN SOI-MÊME L'ENNEMI D'AUCUN PEUPLE EN AFRIQUE OU AILLEURS DANS LE MONDE, PAS PLUS D'AILLEURS QUE LE PEUPLE AFRICAIN AU SAHEL**, bien que couvert de meurtrissures du fait de l'esclavage, de la colonisation et de la guerre de dépossession territoriale qui lui est imposée actuellement, par procuration, à l'initiative des gouvernements euro-occidentaux, **N'EST ENNEMI NI DU PEUPLE DANOIS, SUÉDOIS, NÉERLANDAIS, SUISSE, FRANÇAIS, NI DU PEUPLE AMÉRICAIN, ENCORE MOINS DU PEUPLE ALLEMAND OU ITALIEN, ET, pour tout dire, DU PEUPLE DES PAYS DE L'OTAN occupant, sur la base d'« ACCORDS DE DÉFENSE » DOLOSIFS** qu'il va falloir dénoncer officiellement, l'espace Sahélo-saharien au nom de la lutte contre le terrorisme.

Autrement dit, au lieu des Peuples, seuls des gouvernements euro-occidentaux sont à inculper. Par félonie dans les rapports interétatiques, mais plus au service d'une oligarchie que de leurs Peuples, ils parviennent, à force de tromperies grâce au support des criminels médiatiques, à dresser les Peuples les uns contre les autres ou à aliéner leur destin.

C'est en cela précisément qu'il y a lieu d'incriminer les gouvernements royaux, impériaux et républicains français pour avoir non seulement envahi des populations africaines, les réduire à l'esclavage et les coloniser, mais aussi et surtout pour n'avoir de cesse, depuis l'avènement de la « *V^e République* » sous la présidence du chef de guerre de la « *France libre* » (1959-1969), le Général Charles de GAULLE (1890-1970), que de déstabiliser des pays africains depuis les années 1960 par la médiation des soldats de l'ombre, sous le commandement du sinistre Jacques FOCCART (1913-1997) et de ses épigones, ourdissant continuellement, à partir du « *Secrétariat général à la présidence de la République pour les affaires africaines et malgaches* », devenu la « *Cellule Afrique* » qui est mieux connue sous l'appellation « *Cellule africaine de l'Élysée* », des complots pour saboter puis exploiter frénétiquement les pays africains, en y rendant ainsi

impossible toute initiative de libre développement au bénéfice des populations : le COLONIALISME MACHIAVÉLIQUE dont la portée, foncièrement nocive pour les Peuples dominés, a été considérablement atténuée dans le langage par le lexique politique euro-occidental forgé avec l'aide des médias au service du capitalisme à travers l'usage, au XX^e siècle, du concept « *néocolonialisme* » mis au point, le 1^{er} avril 1836, par Henri Jean-Étienne BOYER-FONFRÈDE (1788-1841) lors de la publication de son article intitulé : « *De la décolonisation de l'Algérie* » dans le journal « *Mémorial bordelais* », six ans seulement après que la France ait jeté son dévolu, en 1830, sur cette Terre au Nord de l'Afrique.

L'usage immodéré du concept « *néocolonialisme* » par des doctrinaires du pouvoir, il faut le souligner, eut d'ailleurs pour effet non seulement de comprimer et d'insérer, dans cette dernière dénomination édulcorée du colonialisme machiavélique, toutes les vilénies de la domination coloniale étrangère, mais également de donner, à la lumière des programmes « *d'aide à la coopération et au développement* », entre autres de la France, une allure généreuse, voire charitable, à la monstrueuse machine coloniale en Afrique théoriquement indépendante.

Malgré ce camouflage savamment organisé à travers les programmes multilatéraux et bilatéraux d'« *aide à la coopération et au développement* », nul ne devrait de nos jours se méprendre sur les véritables intentions, voire le désir incompressible de domination politique, économique et culturelle que le chef militaire de la résistance contre l'hitlérisme, le Général Charles De GAULLE (1890-1970), entendait établir en Afrique au bénéfice de la France. Celui-ci n'hésita d'ailleurs pas un seul instant à renier ouvertement son engagement à libérer les colonies africaines de son pays suite à la débâcle de ses partisans à Dakar, le 25 septembre 1940, aux mains des vichystes. Débâcle qui l'avait alors décidé à instituer, par « *Ordonnance du 27 octobre 1940* », Brazzaville, au Congo, comme capitale de la « *France libre* ».

En ce lieu, alors que la défaite de l'« *Afrika Korps* » du « *Generalfeldmarschall* » Erwin ROMMEL (1891-1944), sous les coups de la « *Ville Armée* » de Sir Bernard Shaw MONTGOMERY (1887-1976) à la seconde bataille d'El-Alamein en Égypte, du 23 octobre au 3 novembre 1942, avait réussi à ébranler la machine de guerre allemande et que, surtout, les troupes du Marechal soviétique, Gueorgui Konstantinovitch JOUKOV (1896-1974), sous la direction de Ioseb Besarionis Dze Jughashvili STALINE (1878-1953), avait sonné le glas de la *Wehrmacht* par capture, le 31 janvier 1943, du « *Feld-Maréchal* » Wilhelm Friedrich Ernst Von PAULUS (1890-1957), Commandant de la « *VI^e Armée* » hitlérienne sur le Front de l'Est, puis forcé celle-ci à la reddition, le 2 février 1943, en ne laissant plus de doute quant à l'issue de l'aventure belliciste euro-occidentale de 1939-1945, le chef de guerre contre l'occupation allemande de la France, le Général Charles de GAULLE (1890-1970) qui, le 18 juin 1940, à la « *British Broadcasting Corporation (BBC)* » à Londres, reposa, en grande partie, l'espoir de la « *victoire* » sur « *l'ennemi* » allemand, grâce à la bravoure et au sacrifice des « *Tirailleurs sénégalais* », c'est-à-dire sur l'épaule des soldats conscrits d'Afrique, de son « *vaste empire* » colonial fédéral

africain, en violation flagrante de ses promesses de liberté pour l'Afrique colonisée par son pays, resserra au contraire son emprise sur les colonies.

Sachant pertinemment qu'avec la déconfiture de la « VI^e Armée » allemande le 2 février 1943, l'heure de la fin de l'aventure belliciste euro-occidentale de 1939-1945 ne tarderait plus à sonner, le très ambitieux officier d'infanterie devenu Général le 6 juin 1940 qui, dans sa quête de présider un jour la destinée de son pays, avait osé, le 18 juin de la même année, défier depuis son refuge londonien, l'« Appel » du 17 juin 1940 de son supérieur hiérarchique, le Marechal Henri Philippe Benoni Omer Joseph PETAIN (1856-1951), s'appêtant à signer à Rethondes l'Armistice du 22 juin de ladite année, suite à la déconfiture éclairée des machines de guerre françaises et anglaises lancées le 3 septembre 1939 contre l'Allemagne ayant envahi la Pologne le 1^{er} septembre de la même année, se remémorant sans doute des théories machiavéliennes apprises à la prestigieuse grande École de France où il a été admis 119^e sur 221, Saint-Cyr, ne se contenta pas de résumer brillamment ces théories en sa périphrase la plus célèbre, voulant que : « *Les États* » n'aient « *pas d'amis, ils n'ont que des intérêts* », entreprit de matérialiser cet ensemble d'idées machiavéliennes en Afrique. C'est ainsi que, tout d'abord, « *les fins* » justifiant « *les moyens* », il fut confectionner, du 30 janvier au 8 février 1944, la camisole « *Union française* » dans le tissus colonial des « *Recommandations* » de la « *Conférence de Brazzaville* », ordonnant énergiquement pour lui et surtout pour la postérité que :

« Les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire; la constitution éventuelle, même lointaine, de self-government dans les colonies est à écarter »,

puis, avec cette camisole « *Union française* », le Général Charles de GAULLE (1890-1970) habilla de force ses colonies africaines lors de l'adoption de la « *Constitution du 27 octobre 1946* » de la quatrième (IV^e) République (1946-1958) française, affirmant ainsi en quelque sorte, tant en Afrique Occidentale de domination Française (AOF) qu'en Afrique Équatoriale de domination Française (AEF), sa farouche détermination à faire obstacle au libre développement des Peuples africains colonisés par son pays.

Il faut d'ailleurs souligner à cet égard que bien avant cette date, le 26 décembre 1945, lors de la ratification, par la France, de l'« *Accords de Bretton Woods* » du 22 juillet 1944 sur l'instauration d'un nouveau système monétaire mondial, l'« *Homme du 18 juin 1940* » avait déjà cadennassé toute chance d'épanouissement économique des Peuples africains, en imposant, dans les colonies, la version gaullienne du système monétaire esclavagiste : le « *Franc des Colonies françaises d'Afrique (F.-CFA)* » qu'il aurait certainement emprunté au gouvernement de Charles-Louis Napoléon BONAPARTE, NAPOLÉON III (1808-1873) alors à la tête du second Empire (1852-1870), lequel a institué, en 1854, par création d'une « *Banque coloniale* » visant essentiellement à

indemniser les esclavagistes français ayant fait faillite des suites de la promulgation du second « *Décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848* » prit par le gouvernement provisoire de la seconde République française (1848-1852) pour saper définitivement le « *crime de lèse-humaine* », l'esclave, rétablit par l'empereur NAPOLÉON I^{er} BONAPARTE (1769-1821) qui adopta la « *Loi du 20 mai 1802* » redonnant force probante à l'exécrable « *Code Noir* » ou l'« *Édit du Roy servant de règlement pour le gouvernement et l'administration de justice et le police des isles françoises de l'Amérique, et pour la discipline et le commerce des nègres et esclaves dans ledit pays* » promulgué en 1685 par celui qui porta le despotisme à ses contestables sommets en France, LOUIS XIV (1638-1715), mais que Maximilien Marie Isidore de ROBESPIERRE (1758-1794), sachant, à la tête (1792-1794) de l'administration de la « *Première République* » (1792-1804) de la France jacobine, que cette législation royale scélérate n'était point à l'honneur de son pays, la radia de l'espace juridique révolutionnaire français par prise du premier « *Décret d'abolition de l'esclavage du 16 pluviôse an II* », c'est-à-dire le 4 février 1794, avant que par le bataille de Vertières du 18 novembre 1803, Le Général haïtien, Jean-Jacques DESSALINES (1758-1806), ne vienne enfin sonner la fin de l'abominable « *crime contre l'humanité* », en infligeant une défaite cuisante aux troupes napoléoniennes commandées par le Général Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur le Comte de ROCHAMBEAULT (1725-1807), ouvrant ainsi définitivement la voie à tous les abolitionnistes du crime innommable qu'est l'esclavage dans le monde contemporain.

L'imposition du « *Franc des Colonies françaises d'Afrique* », ce système monétaire esclavagiste immonde, au Peuple d'Afrique de domination française, permettait, de fait, au chef de guerre contre le nazisme en France d'aliéner, du 26 décembre 1945 à nos jours, le destin économique des populations de pas moins de quatorze (14) « *pays* » en Afrique équatoriale (Cameroun, Centrafrique, République populaire du Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) sous la férule de la « *Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)* » et en Afrique Occidentale (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, le Mali, le Niger, Sénégal et Togo) réprimée par la « *Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)* ».

Chose certaine, durant plus de sept (7) décennies (1945-2019) ou, si l'on préfère, pendant plus de six (6) décennies après l'« *année des indépendances* » formelle (1960-2020), les gouvernements successifs de la France jouèrent de toutes sortes d'astuces pour maintenir l'Afrique de leur domination coloniale dans l'accoutrement sordide qu'est l'« *Union française* » issue des « *Recommandations* » de la « *Conférence de Brazzaville* » du 30 janvier au 8 février 1944; accoutrement hideux que la « *Loi 56-619 du 23 juillet 1956* », bien plus connue sous l'appellation « *Loi-cadre Defferre* » ou « *Loi-cadre de Gaston Defferre* » (1910-1986), en véritable succédané du scélérat « *Code de l'indigénat* », institué par la « *Loi N° 10 -680 du 28 juin 1881* » de la troisième République française (1870-1940) à l'initiative du premier gouvernement (23 septembre 1880 au 10 novembre 1881) de Jules FERRY (1832-1893), contrairement à l'octroi d'« *autonomie aux colonies* » qu'elle prescrivait, est venue recycler ces « *Recommandations* » et ces législations coloniales moralement ignobles pour assurer le

maintien de la tyrannie avec encore plus de volonté d'emprise sur les Terres conquises en Afrique.

Cela est d'autant plus vrai, qu'en dépit de la pleine conscience du fait que le maintien de la colonisation française était profondément désavoué et décrié à la fois par la doctrine soviétique du « *Droit des nations à disposer d'eux-mêmes* » cristallisée dans la thèse de STALINE, I. B. J. (1878-1953) sur « *Le marxisme et la question nationale et coloniale* » (1937), par l'« *anticolonialisme sentimental* » améreuropéen dévoilé dans la « *Charte de l'Atlantique Nord* » en date du 14 août 1941, par l'« *International socialiste* » héritière, depuis 1951, de l'« *Internationale ouvrière* » (1889-1923) puis de l'« *Internationale socialiste ouvrière* » (1923-1951) et, surtout, par de nombreuses insurrections contre l'ordre colonial dont la terrible répression, par massacres, à Thiaroye (1^{er} décembre 1944) au Sénégal, à Madagascar (mars 1947 à novembre 1948) à de Dimbokro (30 janvier 1950) en Côte d'Ivoire, etc., semant l'émoi dans la Communauté de droit interétatique naissante, l'ONU, les gouvernements français atteints, pourrait-on dire, d'**autisme colonial**, loin de renoncer à la domination des Peuples africains, excellèrent plutôt dans l'art d'adapter leur mainmise sur les richesses africaines par la violence au gré des changements dans l'environnement interétatique mondial.

C'est ainsi qu'en 1958, alors que la « *Toussaint rouge* » du 1^{er} novembre 1954 en Algérie, consécutive à la défaite de Diên Biên Phu du 13 mars au 11 mai 1954 en « *Indochine* » (Vietnam) aux mains de l'armée de résistance du Général Võ Nguyên GIAP (1911-2012), sous le commandement du Secrétaire général du Parti communiste Vietnamien, Nguyen Sinh CUNG, plus connu sous le nom Hô Chi MINH, l'« *Oncle HÔ* » (1890-1969), ainsi que le « *Non!* » de Sékou TOURÉ (1922-1984) entériné, le 28 février 1958, par le Peuple de la Guinée-Conakry en adhésion parfaite au contenu du « *Communiqué final* » de la « *Conférence afro-asiatique de Bandoeng* » du 18 au 24 avril 1955 faisait échos à la proclamation d'indépendance du Maroc (le 2 mars 1956) et de celle de la Tunisie (le 20 mars de la même année), ne faisaient plus mystère de la volonté des Peuples des Colonies africaines de se libérer du joug colonial français, le Gouvernement de la République française s'employa plutôt à se donner bonne conscience dans son entreprise de dépossession territoriale en Afrique. C'est ainsi qu'il entreprit de légitimer son usurpation coloniale dans un contexte historique pourtant favorable à l'affirmation du droit des peuples à l'autodétermination. En colonialiste obstiné mais futé, le Général Charles De GAULLE (1890-1970) emprunta la voie référendaire du 28 février 1958 pour faire adopter la « *Constitution de la V^e République* » le 4 octobre 1958.

L'adoption de cette Constitution fut pour lui l'occasion de changer en « *Communauté française* » la nouvelle appellation de l'« *Union française* » décriée dans les colonies et dans le monde pour avoir été imposée aux Africain(e)s sans consultation préalable. Pourtant, la nouvelle « *Communauté française* », bien qu'ayant été sanctionnée par la « *volonté* » des colonisés, ne répondait pas non plus à leurs aspirations à la liberté. Elle consistait plutôt en une balkanisation, n'octroyant qu'une semi-liberté aux Peuples subjugués d'Afrique équatoriale et d'Afrique occidentale, donnant ainsi la certitude qu'il s'agissait d'un simple changement quant à la forme et non au fond de l'administration coloniale française en Afrique.

Loin de résoudre les problèmes reliés au déni de droit et de justice, la dernière version de l'« *Association France-Afrique* », la « *FrançAfrique* », conçue par le maître de l'Élysée de 1959 à 1969, servait plutôt à couvrir sa consubstantialité avec le « *Régime de l'indigénat* ». En effet, l'Empire colonial fédéral français régit par le « *Code de l'indigénat* » puis par la « *Loi-cadre Defferre* » bien que distinguant la « *Métropole* » de l'« *Afrique Équatoriale française (AEF)* » et de l'« *Afrique Occidentale Française (AOF)* » ne donna point d'autonomie aux entités coloniales fédérées au sein de la « *Communauté française* ». L'AEF et l'AOF, si elles ont été dotées d'une Assemblée élue et d'un pouvoir exécutif africain, furent néanmoins présidées par un Gouverneur colonial qui était le représentant direct du Gouvernement français dans les colonies africaines à Brazzaville et à Dakar. Il n'en fallait pas plus, pour qu'un nombre considérable d'analystes distingue l'« *administration* » coloniale anglaise réputée être « *indirecte* » de l'« *administration* » coloniale française considérée comme « *directe* ».

Cette mainmise « *directe* » de la France sur ses colonies africaines au nom de la nouvelle appellation de l'« *Union française* » : la « *Communauté française* », ne résistera pas à la détermination des Peuples africains à reprendre possession des Terres conquises. En effet, en dépit du contenu acrimonieux et menaçant du « *Discours de Dakar* » du 26 août 1958 qu'adressa le Général Charles De GAULLE aux Colonies françaises d'Afrique qui « *veulent l'indépendance à leur façon* », le Peuple de Guinée-Conakry, enivré par l'appel du 25 août 1958 du leader indépendantiste Sékou TOURÉ (1922-1984), ne se laissa guère dissuader par la menace proférée à Dakar par le très populaire Général aspirant à la présidence française. À un million cent trente mille deux cent quatre-vingt-douze (1 130 292) voix contre cinquante-six mille neuf cent cinquante-quatre (56 954), il choisissait la voie de la « *dignité* » en disant, le 28 février 1958 sans ambiguïté et « *à sa façon* », « *NON!* » au projet de « *Communauté française* » proposé par le Général Charles de GAULLE (1890-1970) à l'approbation du plus fidèle de ses séides africains : Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (1905-1993), voulant que la Côte d'Ivoire soit plutôt « *la vache à lait* » de la France que de celle de l'Afrique Unie. C'est ainsi que le 2 octobre

1958, le Président de l'Assemblée nationale, Saïfoulaye DIALLO (1923-1981), après que « *Horonya* » (la dignité), l'hymne de la République de Guinée composée par le virtuose Fodéba KEITA (1921-1969), ait été entonnée, proclama solennellement l'indépendance.

La toile de la « *Communauté française* », dans laquelle le Général Président (1959-1969) de France voulait envelopper ses colonies africaines de manière durable, voire éternelle, venait de se fissurer en Guinée-Conakry. Comme il le fulmina contre les indépendantistes dans la capitale fédérale de l'« *AOF* », à Dakar le 26 août 1958, le gouvernement français tira toutes les « *conséquences* » du « *Non!* » de la Guinée. Pierre MESSMER (1916-2007), administrateur colonial à Dakar, obéissant aux ordres de Paris, envoya en catimini des parachutistes à Conakry pour s'emparer des réserves de billets de banque qui y étaient conservées, détruire des archives et des infrastructures existantes, bloquer les marchandises guinéennes à l'étranger, décréter le gel des avoirs guinéens et compromettre ainsi pour longtemps, par son vandalisme, la construction d'une République de Guinée libre et prospère. Comme si vandalisme ne suffisait pas, Jacques FOCCART (1913-1997) concevait, dès janvier 1959, avec l'aide de Maurice ROBERT (1919-2005), le « *chef du Secteur Afrique (1958-1968)* » au « *Service de Documentation Extérieure et de Contre-Espionnage (SDECE)* », l'« *Opération persil* » visant à déstabiliser la Guinée, par fabrication et par déversement de faux billets de banque dans le pays qui a dit « *Non!* » à la France et qui venait de proclamer son indépendance le 2 octobre 1958, en envisageant d'abandonner le « *Franc CFA* » pour émettre le « *Franc guinéen* » dès le 1^{er} mars 1960. Effectivement, depuis l'émission du « *Franc guinéen* » et la création, par « *Décret 276/PRG* » du 27 juin 1961, de la « *Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG)* », le pays de Sékou TOURÉ (1922-1984) n'a cessé de faire l'objet de complots ourdis (1959-1960) par SDECE, le service secret français, à partir de la Côte d'Ivoire et du Sénégal en vue de renverser le leader de la Révolution guinéenne. Ces complots permanents culminèrent, le 22 novembre 1970 lorsqu'un commando portugais et des « *opposants guinéens* » agressèrent la République de Guinée en débarquant à Conakry.

L'indépendance de la Guinée n'entama donc pas la détermination du Chef de guerre de la « *France libre* » contre le nazisme à refuser aux Peuples des Colonies françaises d'Afrique ce qu'il a toujours voulu pour la France sous occupation allemande (1940-1944) : la liberté et la dignité. Mut par sa vision machiavélienne des « *États* » n'ayant points « *d'amis* » que des « *intérêts* », le Général Charles De GAULLE (1890-1970), devenu Président (1959-1969) français, traça pour ses successeurs de la « *Ve République* » à l'Élysée, en violation flagrante des principes prescrits par la « *Charte de l'Organisation des Nations* » du 24 octobre 1945, avec l'aide de son conseiller le plus fidèle des fidèles à l'Élysée, Jacques FOCCART (1913-1997) qu'épaula Robert dit Bob

DENARD (1929-2007) très ancré dans le mercenariat (1960-1995), la voie africaine de sa politique étrangère avec la fabrique, dès les années 1960, des rebellions et des putschs militaires comme armes pour effacer du pouvoir, en Afrique, tout régime lésinant à conserver les immenses richesses des « *anciennes colonies* » à la satisfaction quasi-totale des intérêts français.

C'est ainsi qu'à la parfaite conscience du fait que le seul « *Plan Marshall* » (1947-1951) du 5 juin 1947, signé par le Président Harry TRUMAN (1884-1972) le 3 avril 1948, ne suffisait pas à la reconstruction, au développement et au rayonnement de la France dans le monde, le Général Charles de GAULLE (1890-1970) tourna l'indépendance de la Guinée à l'avantage de l'intérêt colonial français, mais au détriment du projet de fédération d'une Afrique indépendante dont le « *Rassemblement Démocratique Africain (RDA)* », entre autres, était porteur dès sa création du 18 au 21 octobre 1946 à Bamako et dont l'un des meilleur porte-flambeau en Afrique fut l'auteur d' « *Africa Must United* » (1963) : le Président Kwame NKRUMAH (1909-1972).

Avec son bataillon des soldats de l'ombre réunis dès 1960 dans la « *Cellule africaine de l'Élysée* » sous le commandement du très fidèle conseiller diplomatique machiavélien, Jacques FOCCART (1913-1997), qu'épaula le très discret Fernand WIBAUX (1921-2013), le Président français de 1959 à 1969 sema, en plus de la terreur de la répression, par homicide extrajudiciaire, le 13 septembre 1958, de Ruben Um NYOBÉ (1913-1958), Secrétaire général de l' « *Union des Populations du Cameroun (UPC)* », puis l'assassinat, par « *accident d'avion* » le 29 mars 1959, de Barthélemy BOGANDA (1910-1959) de Centrafrique et de Félix Roland MOUMIÉ (1925-1960) le 3 novembre 1960, etc., le virus de la division dans les rangs des partis anticolonialistes des colonies et, notamment au sein du *RDA*, comme le décrit à la perfection Joseph Roger BENOIST (1982) au « *Chapitre VI* » (« *Les partis politique* » pages 103 à 128) » de son livre consacré à l'analyse des « *L'Afrique occidentale française de 1944 à 1960* ».

Par la terreur et par la division semées, le Général Charles De GAULLE (1890-1970) parvenait donc, dès 1960, à réduire en véritable peau-de-chagrin les projets de fédération, en poussant des dirigeants politiques africains comme Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (1905-1993), Léopold Sédar SENGHOR (1906-2001), Fulbert YOULOU (1917-1972), Maurice YAMÉOGO (1921-1993), Ahmadou Babatura AHIDJO (1924-1989), Léon MBA (1902-1967) et son successeur Omar BONGO-ONDIMBA (1935-2009), etc. à la désunion, avant de les orienter vers la voie des indépendances néocolonialistes balkanisées.

En séide non influençable du Général Charles De GAULLE (1890-1970), Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (1905-1993) aggrava la division en Afrique des États déjà

balkanisés en 1885, en fondant, le 29 mai 1959, le « *Conseil de l'entente* » qui regroupa initialement la Côte d'Ivoire, le Dahomey (Bénin), la Haute-Volta (Burkina) et le Niger auxquels le Togo se joindra en 1966, alors que le non moins séide patenté du Général aspirant à la présidence française, Léopold Sédar SENGHOR (1906-2001), mettait sa sournoise touche à cette aggravation. En effet, bien qu'étant le « *Président de l'Assemblée* » de la Fédération du Mali (du 20 juin au 20 août 1960), il travailla ardemment à sa destruction avec le Général Charles De GAULLE (1890-1970), en échange de la présidence du Sénégal, en proclamant, tard dans la nuit du 20 août 1960, l'indépendance du Sénégal, démultipliant ainsi à la grande satisfaction de tous ceux qui veulent piller l'Afrique, la création de micro-États incapables d'assurer la souveraineté du Peuple sur les richesses du territoire. C'est en cela précisément que la vision d'une « *Afrique des États-indépendants* » de ces deux fanatiques (Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et Léopold sédar SENGHOR) obéissants aveuglements au président français de 1959 à 1969 fut à l'opposé de celle du « *Groupe de Casablanca* » (Algérie, Égypte, Ghana, Guinée, Libye, Mali et Maroc) né en 1960 et qui fut résolument panafricaniste au point d'être à l'origine de la création de l'OUA le 25 mai 1963 à Addis-Abeba en Éthiopie.

Tout compte fait, il faut se rendre à l'évidence que le Général Charles De GAULLE (1890-1970) et son très fidèle sbire machiavélien, Jacques FOCCART (193-1997), n'auraient jamais pu, après l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962, concevoir le plan de substitution du pétrole et du gaz nigériens à ceux d'Algérie perdus formellement par la France dans la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962) et éprouver ainsi, au Nigéria, après la fronde séditeuse en Guinée (1959-1960), puis à Kidal (1963-1964) en République du Mali, la mise en œuvre, grâce au soutien et à l'encouragement apporté au Général Odumegwu Émeka OJUKWU (1933-2011) dans sa folie de sécession biafraise (1967-1970), leur politique de création des rebellions à l'assaut des « *États* » africains ne collaborant pas pleinement au triomphe de la géopolitique française, sans s'assurer de l'intime complicité de Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (1905-1993) et d'Omar BONGO-ONDIMBA (1935-2009) entièrement disponibles à aider le gouvernement du Général De GAULLE (1959-1969) à atteindre les fins liées à sa politique africaine de démultiplication des « *États fictifs* » non-viables pour les soumettre au pillage des entreprises françaises.

Chose certaine, en faisant triompher Ahmadou Babatura AHIDJO (1924-1989) à la tête du premier des dix-sept (17) micro-États (fictifs?) parvenus à la souveraineté étatique au sein de l'ONU en 1960, le Cameroun, sur la dépouille du « *Mpodol* » Ruben Um NYOBÉ (1913-1958), la politique africaine de l'Élysée, matérialisée au Quai d'Orsay, consista à fragiliser davantage les entité étatiques issues du partage de l'Afrique au Congrès de Berlin (1884-85).

Sous l'autorité du Maître de l'Élysée de 1959 à 1969, le Quai d'Orsay, à force de patience et de persévérance dans la déstabilisation, parvenait à rafistoler la toile de la « *Communauté française* » déchirée en 1960. Il a fallu donc attendre trente-cinq (35) longues années durant la présidence (1981-1995) de François MITTERRAND (1916-1996), lors de l'adoption de la « *Loi constitutionnelle No 95-880 du 4 août 1995* », pour voir les articles 77 à 87 relatifs à la « *Communauté française* » radiés de la Loi fondamentale de la France, peinant encore de nos jours à renoncer au colonialisme; cela en dépit du fait que le Premier ministre du Général président, Michel DÉBRÉ (1912-1996), et le Président du Sénat du temps, Gaston de MONNERVILLE (1897-1991), soient parvenus dès 1961, à la lumière de la vague de proclamations d'indépendances formelles qui déferla sur les colonies françaises en 1960, au constat de la caducité des dispositions constitutionnelles relatives à cette « *Communauté* » franco-africaine que la chronique politico-économique a coutume d'appeler « *FrançAfrique* », pour bien marquer le fait que la France continue à considérer ses « *anciennes colonies d'Afrique* » comme son « *Pré-carré* » ses « *Pays du champs* » ou, hypocritement, ses « *Zones de solidarité prioritaire* ».

Ces considérations sont lourdes de sens. Elles permettent de prendre conscience qu'en dépit de la mise à mort constitutionnelle de la « *Communauté française* » en 1995, son cercueil est loin d'être scellé et son inhumation encore non programmée. C'est à dire qu'après la démission du Général Charles de GAULLE (1890-1970) de la présidence en 1969, ses épigones des années 1970 à nos jours : Georges POMPIDOU (1911-1974) de 1969 à 1974, Valéry Giscard D'ESTAING de 1974 à 1981, François MITTERRAND (1916-1996) de 1981 à 1995, Jacques CHIRAC (1932-2019) de 1995 à 2007, Nicolas SARKOZY de 2007 à 2012, François HOLLANDE de 2012 à 2017 et Emmanuel MACRON depuis 2017, n'entendent toujours pas renoncer, de plein gré, à la domination coloniale en Afrique malgré les protestations suivantes des dirigeants italiens :

en premier lieu, Luigi Di MAÏO leader du Mouvement des cinq étoiles qui, exécuté par « *l'arrivée massive* » des réfugiés africains sur les côtes italiennes, confia au « *Pressenza International Press Agency* » le 21 janvier 2018 que :

« *S'il y a des gens qui quittent l'Afrique aujourd'hui, c'est parce que certains pays européens, la France en tête, n'ont cessé de coloniser des dizaines de pays africains -Tout ce que j'ai dit est vrai. La France imprime une monnaie pour 14 États africains et, par conséquent, elle en empêche le développement. Au contraire, elle contribue aux départs des migrants, qui vont ensuite mourir dans la Méditerranée ou débarquer sur nos côtes. Il est temps que l'Europe ait le courage d'aborder le thème de la décolonisation de l'Afrique.* »

Et, en second lieu, Matteo SALVINI, ministre de l'Intérieur italien, de renchérir le lendemain 22 janvier 2018 à l'émission télévisée « *Mattino 5* » :

"Le problème des migrants a beaucoup de causes : par exemple, ceux qui ne vont pas en Afrique pour créer du développement, mais plutôt pour soustraire de la richesse au peuple africain. La France est parmi eux, l'Italie, non. - A partir d'aujourd'hui, ceux qui veulent débarquer en Italie, on va les emmener à Marseille. Je vais demander des sanctions contre les pays qui colonisent l'Afrique. La France imprime le franc dans les colonies pour financer une partie de sa dette : pour laisser les Africains en Afrique, il suffirait que les Français restent chez eux".

Ces protestations d'amitié des membres du gouvernement italien faite au « *peuple africain* », véritables implorations de la France « *pour laisser les Africains en Afrique* », sans faire illusion, ont néanmoins le mérite de (dé)montrer clairement comment par son colonialisme, des gouvernement français entravent le « *développement* » en Afrique et, notamment, dans les quatorze (14) pays où ils ont réussi à imposer, depuis le 26 décembre 1945, le « *Franc des Colonies Françaises d'Afrique (FCFA)* », en les enfermant résolument dans ce que Joseph Tchundjang POÉMI (1937-1984) a appelé, à juste titre dans son livre consacré à l'étude de la « *Monnaie, servitude et la liberté : la répression monétaire de l'Afrique* » (1980), la « *servitude* » ou la « *Répression monétaire de l'Afrique* ». Une « *servitude* » ou une « *répression* » impitoyable, voire criminelle, s'analysant en une véritable escroquerie, grevant, en plus de l'énorme capacité économique des pays dont la monnaie est directement reliée au Trésor public français, toute possibilité de construction d'une économie viable au bénéfice du Peuple africain.

Parvenue à la présidence française (2007-2012), après François MITTERAND (1916-1996) qui, par le « *Discours de la Baule-Encoublât* » du 20 juin 1990 au seizième (16^e) « *Sommet FrançAfrique* », enjoignait les chefs d'États africains à faire réplique de la *parlementocratie* ou de l'État de droit euro-occidental dans leur pays sous peine de se voir privés d'« *aide* » économique durant le reste de son règne (1981-1995) sur la France, Nicolas SARKOZY, absolument subjugué par la stratégie américaine de déstabilisation des régimes étatiques insoumises au diktat des USA, ne connaissant sans doute rien de la pensée de Desiderius ERASMUS (Didier ÉRASME), plus connu sous le nom d'ÉRASME (1466-1536) de Rotterdam, comme le laisserait d'ailleurs penser la conduite des affaires par la quasi-totalité des dirigeants français, mais connaîtrait tout de Nicolo Di Bernardo MACHIAVELLI (Nicolas MACHIAVEL -1469-1527), à la très grande satisfaction des États-Unis d'Amérique (USA) de George Walker BUSH (2001-2009) et de

Barack Hussein OBAMA (2009-2017), changea radicalement la forme du déploiement de la politique étrangère de la « V^e République française » dans le monde, en l'arrimant carrément sur celle des États-Unis d'Amérique.

C'est ainsi que peut avant de concevoir, de décider, de diriger, et de préparer (2008-2009) les troupes française à l'invasion de la République du Mali, il avait, à peine devenu locataire de l'Élysée (le 16 mai 2007), pris soins d'annoncer au Congrès de Washington, le 7 novembre 2007, sa détermination à défaire en France ce que le Général Charles De GAULLE (1890-1970) a fait le 7 mars 1966. Ce que Nicolas SARKOZY fit effectivement dans sa décision du le 2 février 2010, qu'entérina avec enthousiasme le « *Sommet de l'OTAN* » du 3 au 4 avril 2010 tenu à Strasbourg (France) et à Kehl (Allemagne), en réintégrant la France dans la structure militaire transatlantique répudiée, le 7 mars 1966, par le Chef de la « *France libre* » le Général Charles De GAULLE (1890-1970).

En effet, le Général patriote au pouvoir en France de 1959 à 1969 prenait l'initiative de signifier officiellement, par lettre du 7 mars 1966, au président Lyndon Baines JOHNSON (1908-1973) toute la substance de sa « *Conférence de presse* » du 21 février 1966 livrant aux journalistes présents, la volonté de la France de recouvrer sur son espace étatique « *l'entier exercice de sa souveraineté* » et de « *cesser* », dit la lettre, « *sa participation au commandements intégrés et de ne plus mettre de force à la disposition de l'OTAN* ». En clair, par le contenu cette lettre officielle, Le Général Charles De GAULLE (1890-1970) sortait la France de la structure militaire transatlantique devenue pour lui sans objet, les raisons de sa création ayant totalement disparu à ses yeux, pour se consacrer diplomatiquement à la réalisation du « *Plan FOUCHET* » (1961) susceptible d'assurer l'indépendance de la France, (sans parti-pris?), dans le contexte où la « *Guerre froide (Cold War)* » (1947-1991) faisait rage.

Ayant donc conçu, décidé, dirigé et préparé sournoisement l'invasion de la République du Mali entre « *2008 et 2009* », comme il ressort très clairement de l'analyse faite par madame Isabelle LASSERRE, « *spécialiste des questions de défense et de stratégie* » au journal « *Le Figaro* », et par monsieur Thierry OBERLÉ, « *Grand reporter* » au même journal, dans leur livre : « *Notre guerre secrète au Mali- Les nouvelles menaces contre la France* », publié aux Éditions Fayard, Nicolas SARKOZY (2008-2009), conscient du fait que la France qu'il présidait (16 mai 2007 - 15 mai 2012) alors, n'avait ni les moyens militaires conventionnels, encore moins les moyen financiers de sa velléité hégémonique en Afrique força, le 2 février 2010, au-grand-dam des gaullistes, la réintégration de la France dans les « *Commandements intégrés de l'OTAN* ». Ce faisant, il pensait ainsi, innocemment, donner caution au succès du complot que son gouvernement ourdissait contre la République du Mali. Le témoignage que font les journalistes précités du Figaro, à l'émission télévisée « *Entretien* » de « *France 24* » du 4 juin 2013 animé par madame Virginie HERZ est, à cet égard, d'indéniable authenticité.

Toutefois, avec la réintégration de la France aux structures de l'OTAN, Nicolas SARKOZY (2007-2012) pouvait désormais compter sur l'appui de l'« *Alliance militaire transatlantique* » pour combler les insuffisances de l'armée française à mener à leur terme la diplomatie belliqueuse que son gouvernement entendait mettre en œuvre en Libye afin, d'une part, de livrer les champs pétroliers libyens au pillage des entreprises euro-occidentales et, notamment, françaises par anéantissement du rêve du « *Guide libyen* » de libérer, avec sa manne pétrolière, l'Afrique prisonnière de sa dépendance chronique aux emprunts du système économique usurier du « *Fond Monétaire International (FMI)* » et de la « *Banque mondiale* » grâce à la création de la monnaie et d'une Banque africaine de développement dont le siège devait être situé au Cameroun et, d'autre part, de perpétrer, à grande satisfaction de David CAMERON, premier Ministre du Royaume-Uni (2010-2016), et de Barack Hussein OBAMA, Président des USA (2009-2017), la vendetta contre Mouammar KADHAFI (1942-2011) qui, en 2003, fut amené à admettre la responsabilité de son pays dans l'« *Attentat de Lockerbie* » du 21 décembre 1988 contre le « *Vol 103 Pam Am Londres-New York* », faisant 270 victimes.

Pour ce faire, Nicolas SARKOZY convoqua à Paris, le 1^{er} septembre 2011 une réunion des « *amis de la Libye* » à laquelle assista Amadou Toumani TOURÉ, désirant contre toute apparence, s'incruster au pouvoir au Mali, comme il été bien expliqué dans le premier des cinq articles que nous avons écrits, entre avril 2012 et juin 2013, sur la tragédie malienne. En association avec David CAMERON et avec la terrible logistique militaire qu'apporta l'administration de Barack Hussein OBAMA (2009-2017), le Président français de 2007 à 2012 amena des troupes de l'OTAN, mis depuis 1985 à 1991 en récréation par le *gorbatchévisme* venu de Russie défaire le binôme Est-Ouest, à ravager, du 19 mars au 31 octobre 2011, par les « *Opérations* » militaires nommées « *Harmattan* » (France), « *Ellamy* » (Royaume-Uni), « *Odyssey Dawn* » (États-Unis d'Amérique), « *Mobile* » (Canada) et « *Unified Protector* » (OTAN), la Libye avec la complicité du « *Conseil National de transition (CNT)* », l'organe politique dirigé par Moustapha Abdel DJALIL et Mahmoud DJIBRIL, marionnettes libyens, ayant servi de caution à la mise en œuvre de la politique étrangère de la « *Ve République* » française de déstabilisation des régimes étatiques africains par des groupes armés, en violation des termes des « *Résolutions 1970 et 1973* » du Conseil de sécurité de l'ONU du temps où son Secrétariat général était assumé (2007-2016) par le Sud-Coréen Ban KI-MOON.

Il ne faut surtout pas manquer l'occasion de souligner ici que c'est durant le règne de Ban KI-MOON à la tête de l'ONU (2007-2016) que le président légitime de la Côte d'Ivoire, Laurent GBAGBO, après que sa résidence ait été bombardée par les « *Forces spéciales* » françaises de l'« *Opération Licorne* » stationnées à Abidjan et par les Forces de l'« *Opération des Nations-Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI)* », sera arrêté le 11 avril 2011 par l'armée d'occupation coloniale française avant de faire objet, sur insistance de la France de SARKOZY (2007-2012), de déportation illégale, par kidnapping, à la Cour Pénale Internationale (CPI) à la Haye au Pays-Bas huit mois plus tard, le 30 novembre

2011, à la suite d'une inculpation, entre autres, pour « *crime contre la paix et la sécurité de l'humanité* » imaginé par le premier Procureur général (2003-2012) de la CPI, l'Argentin Luis Moreno OCAMPO auquel succéda (2012 à nos jours) Fatou Ben SOUDA comme juge de l'opportunité des poursuites d'une « *International Criminal Court (ICC)* » ou CPI qui ne connaîtrait d'accusés de « *crime de génocide* », de « *crime contre l'humanité* », de « *crime d'agression* » et de « *crime de guerre* » qu'en Afrique depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2002 du « *Statut de Rome* » issu de la conférence diplomatique réunie dans la capitale italienne du 15 juin au 17 juillet 1998, faisant dire que la CPI ou ICC consiste en un « *colonialisme judiciaire* », de l'emprise duquel l'Afrique doit nécessairement se libérer.

Pour revenir directement à nos propos, disons que le ravage de la Libye par les troupes de l'OTAN du 19 mars au 31 octobre 2011, donna l'occasion au gouvernement de Nicolas SARKOZY (2007-2012) de concevoir, de décider, de diriger, de planifier, et de déclencher, selon les expressions employées par Isabelle LASSERRE et Thierry OBERLÉ (2013), la « **guerre secrète** » de la France « *au Mali* ». « **Guerre secrète** » **menée par procuration**, il faut le redire, au nom de la lutte contre le terrorisme, afin de mettre en œuvre les termes de l'article premier précité de la « *Loi du 10 janvier 1957* » portant OCS qui permettrait non seulement d'occuper la Base militaire hautement stratégique de Tessalit pour garantir la mise à la disposition des entreprises euro-occidentales les immenses richesses du sol et du sous-sol sahélo-saharien au Mali, mais aussi et surtout de soustraire radicalement ces richesses à la convoitise d'une Chine « *communiste* », insatiable en consommation de matières premières, et en passe de prendre, au détriment des USA, le leadership économique mondial; sans oublier le fait que l'installation des troupes françaises au porte de l'Algérie, à Tessalit, ouvre la porte à un éventuel retour non symbolique mais réelle de la France qui n'aurait jamais, jusqu'ici, digérée la perte de son bijoux colonial qu'était ce pays de 1830 à 1962 avant son indépendance.

Pour parvenir à ses fins au Mali, Nicolas Sarkozy opta pour la stabilité gouvernementale. C'est ainsi qu'il nomma François FILION (2007-2012) premier Ministre jusqu'à son renvoi de l'Élysée par élection de François HOLLANDE à la présidence le 6 mai 2012 et l'investiture de celui-ci le 15 mai de la même année, après que la Cour constitutionnelle de France ait confirmé, cinq jours plus tôt, par proclamation des résultats, le 10 mai, la chute politique du seul Président français que l'« *Union pour un Mouvement Populaire (UMP)* » ait jamais eu durant sa courte existence brillante en France.

Inamovible, le premier Ministre (2007-2012) de Nicolas SARKOZY, François FILION, intégra dans le Cabinet ministériel l'ancien premier Ministre (1995-1997) de Jacques CHIRAC (1932-2019), Alain JUPPÉ qui, après sa détention météorique d'un mois du portefeuille de « *ministre d'État, ministre de l'Écologie* » (2007), fut nommé successivement au poste de « *ministre d'État, ministre de la Défense* » (2010-2011) et à celui de, « *ministre d'État, ministre des Affaires étrangères* » (2011-2012). Puis, le

premier Ministre François FILION (2007-2012) recruta le non moins inamovible Chef d'état-major particulier du président de la République (2010-2016), le Général Benoit TUGA. Celui-ci apporta effectivement au plan d'invasion du Mali toutes les lumières en polémologie qu'il pouvait générer des savoirs acquis lors de son séjour (1973-1975) comme élève officier à l'*École militaire spéciale de Saint-Cyr*. S'étant, en plus assuré de l'adhésion de la DGSE à son plan d'invasion du Mali, comme le (dé)montre si bien Jean-Marc GADOULLET (2016), espion français, et Mathieu PELLOLI dans le livre autobiographique de l'espion : « *Agent Secret - Un espion français dévoile son quotidien* » réédité le 11 avril 2018 dans le format « poche » chez « *J'ai Lu* », le **Gouvernement de Nicolas SARKOZY** (2007-2012), se sentant doté de toutes les connaissances stratégiques et tactiques, **déclencha la guerre par procuration contre la République du Mali le 17 janvier 2012** par la médiation du « *Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA)* », auquel se joindront quatre autres groupes fantoches faux djihadistes et faux islamistes : 1o) « *Ansar-Dine* » que créa en 2010 Iyad Ag GHALI avec l'aide du Qatar après son renvoi par les « *Al Saouds-Dawa wahhabites* » de Riyad, comme Consul du Mali d'Amadou Toumani TOURÉ (2002-2012) à Djeddah, pour collusion avec les partisans du Chef d'Al-Qaïda, Oussama Ben LADEN (1957-2011), 2o) le « *Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO)* » enfanté par des services étrangers en fin 2011 à la faveur du soit disant « *Printemps arabe* », 3o) « *Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI)* » la nouvelle appellation, depuis le 27 janvier 2007 du « *Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC)* » né de la scission du « *Groupe Islamiste Armée (GIA)* » que formaient, lors de la guerre civile algérienne (1991-2002) Mansori MELIANI dit « *Salem* » (1944-1993) et Abdelhak LAYADA alias « *Abou diane* » qui serait en prison depuis 1995 et, 4o) « *Boko Haram* », le groupe enragé que concevait en 2002 Mohamed YUSUF (1970-2009) avec l'implication de la « *Central Intelligence Agency (CIA)* » et du « *Secret Intelligence Service (SIS)* » connu sous la dénomination « *Military Intelligence Section 6 (MI 6)* », pour ensanglanter et déstabiliser durablement le géant Nigéria et ses « *pays* » environnant, dans le but évident d'hypothéquer toute chance que ce grand État africain ne devienne stable et, qu'avec cette stabilité, se remémore la force latente des idées panafricanistes d'Azikiwé NNANDI (1904-1996) enracinées dans le Peuple africain au Nigéria et devenir ainsi le fer-de-lance, en Afrique de l'Ouest, d'une « *Unité africaine* » en vue de la Renaissance qui libèrerait enfin l'Afrique de son absurde cartographie politique coloniale issue du Congrès de Berlin (1884-1885), cartographie politique qui, fort anachroniquement, a été entérinée, le 25 mai 1963 lors de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), du fait de la trahison des partisans de l'Afrique des États indépendants : Félix OUPHOUËT-BOIGNY (1905-1993) et Léopold Sédar SENGHOR (1906-2001) notamment. Ce dernier ayant d'ailleurs ouvertement confessé, en janvier 1957 à Dakar, que : « *Mon tort a été d'obéir aux ordres qui m'étaient imposés de l'extérieur* », comme pour s'amender, après qu'il eût trahi, en contribuant activement à l'échec du projet de rassemblement puis d'unité africaine dont le RDA était porteur en 1946.

Revenant directement à la guerre conçue, décidée, dirigée, préparée (2008-20011) et déclenchée, le 17 janvier 2012 par le gouvernement sarkozy-filion (2007-2012) au Mali, il faut reconnaître qu'elle a été soigneusement planifiée et menée au moyen de groupes séditieux et des mercenaires encadrés par des officiers des services d'espionnage français, comme l'atteste du reste le Colonel de la « *Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE)* » Jean-Marc GADOULLET (2016), le patron d'Ibrahim Ag MOHAMED ASSALEH du MNLA et de ses co-inculpés de février 2013 du « *Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad (HCUA)* » Mohamed Ag INTALLA, Ahmada Ag BIBI et Alghabass Ag INTALLA, de manière à faire croire qu'il s'agit bel et bien d'une des « *véritables rébellions touarègue* » récurrente au Mali depuis son accession formelle à l'indépendance en 1960, quand il s'agit, de fait, d'une des nombreuses mise en œuvre de la politique de déstabilisation des régimes étatiques africains par la DGSE créée par le Gouvernement de François MITTERAND (1916-1996) le 2 avril 1982 à la place du « *Service de Documentation Extérieure et de Contre-Espionnage (SDECE)* », qui avait été structuré le 28 décembre 1945 par Décret du président du Conseil, le Général Charles De GAULLE (1890-1970), et promulgué par lui le 4 janvier 1946 pour être la cheville ouvrière de la géopolitique et de la géostratégie françaises dans le monde et, particulièrement, en Afrique sous la direction de l'incontournable Commandant en chef des soldats de l'ombre, ayant pignon sur l'Élysée jusqu'à son décès : Jacques FOCART (1913-1997).

Chose certaine, depuis l'échec cuisante (1992-1995) de l'intervention du corps expéditionnaire de l'Armée des USA (des « *GI Joe* ») en Somalie pour capturer le Général Mohamed Farah Hassan AÏDID (1934-1996) au profit du président (1991-1997) Ali Mahdi MOHAMED après la chute de la présidence somalienne (1969-1991) du Général Mohamed Siad BARRÉ (1919-1995) ayant pris le pouvoir à Mogadiscio six (6) jours après l'assassinat du président (1960-1969) Abderashid Ali SHERMARKE (1919-1969), la doctrine fondant l'aménagement de « *l'espace vital* » étatsunien, ne pouvant plus s'accommoder d'envoi massif de « *GI Joe* », sans discrétion ni précaution, en Afrique, fut bannie pour laisser place, dans un premier temps, au camouflage derrière les « *mission de paix de l'ONU* » en Afrique. C'est ainsi que l'infiltration des « *GI Joe* » en régions sahélo-sahariennes (1996 -2002), se faisait par la médiation de l'« *African Crisis Response Initiative (ACRI)* » puis par le biais de sa sœur puînée, l'« *Africa Contingency Operation Training Assistance (ACOTA)* » qui devenait la « *Global Peace Operation Initiative (GPOI)* » avec ses « *75 000 hommes* » prévus. Dans un second temps, la GPOI fut intégrée au projet de mutualisation de l'« *espace vital* » des USA en Afrique : la « *United States Africa Command* », plus connue sous le sigle « *AFRICOM* » ou le « *Commandement des États-Unis pour l'Afrique* » conçu en 2007 et dont le « *Siège social* » est établi (temporairement?) depuis 2008 au « *Kelley Baracks* », à Stuttgart en Allemagne. Avec AFRICOM, les USA parvinrent ainsi, discrètement, à s'implanter dans la zone sahélo-saharienne de l'Afrique et inspira en cela le gouvernement Sarkozy- Fillion (2007-2012).

Pour justifier cette implantation, l'« *Oncle Sam* » concevait et mettait en œuvre l'« *Operation Juniper Shield (OJS)* » devenue le 6 février 2007 l'« *Operation Enduring*

Freedom – Trans Sahra OEF-TS) », avec pour mission formelle, la mise à niveau et l'entraînement des Armées des pays Sahélo-sahariens en lutte contre les « *takfiristes* » présentés, sous la plume des journalistes euro-occidentaux, comme les groupes armés salafistes les plus violents. Il n'en fallait pas plus pour que la lutte contre le *takfirisme*, par mise en œuvre de l'*OEF-TS*, soit l'occasion pour les USA et les pays de l'OTAN de noyauter les Forces armées des pays du Sahel et, notamment, les FAMA sous-équipées et désorganisées à dessein par les régimes d'Alpha Oumar KONARÉ (1992-2002) et d'Amadou Toumani TOURÉ (2002-2012), au point de faire penser qu'il s'agit là de véritables Armées mercenaires, aidant les *militarocraties* euro-occidentales, contre la volonté des Peuples de la région, dans leur croisades pour sauver le capitalisme financier en déperdition, en mettant les précieux minerais sahélo-sahariens à l'abri de la voracité chinoise en matière de consommation de « *Terres-rares* » ou de matières premières indispensables non seulement à la croissance de l'industrie de haute technologie euro-occidentale, mais aussi, à n'en pas douter face aux dangers du réchauffement climatique, aux programmes de recherches en vue d'assurer le succès d'une éventuelle émigration humaine vers d'exo-planètes qui pérenniserait l'existence humaine désormais mis en danger de survie sur la Planète Terre par l' « *Homo Stultus* » qui, de nos jours, est résolument ancré dans le « *consumérisme* », la nouvelle religion enfantée par le capitalisme étasunien destructeur du biote humain.

Chose certaine, avec AFRICOM et le programme OEF-TS, les « *GI Joe* » parvinrent à s'incruster dans les pays sahélo-sahariens et permirent l'infiltration dans ces pays, dont le Mali, des géo-stratèges de l'OTAN (2008-2009), y compris des troupes d'élites de la DGSE et aussi celles d'autres *militarocraties* euro-occidentales, tel que le « *Service fédéral des renseignements généraux* (« *Bundesnachrichtendienst – BND* ») allemand et du « *Service de renseignement britannique (SIS)* », c'est-à-dire la fameuse « *Military Intelligence - Section 6 (MI6)* », bénéficiant, pour sûr, pour ce qui est de la DGSE, de la complicité du « *Département du Renseignement et de la Sécurité (DRS)* » algérien, comme le laisse entendre sans ambiguïté la vidéo de François GÈZE (2014) réalisé sur la « *Sale Guerre* » civile algérienne (26 décembre 1991 au 8 février 2002), vidéo qui est largement inspiré par Habib SOUAÏDIA auteur, en 2001, du Bestseller : « *La sale guerre : le témoignage d'un ancien officier des Forces spéciales* ».

C'est donc à la faveur de l'installation d'AFRICOM dans les régions sahélo-sahariennes (2007) que la France de Nicolas SARKOZY (2007-2012), désormais inféodée, depuis qu'il força le retour de son pays dans l'OTAN, le 2 février 2010, à la stratégie étasunienne de déstabilisation étatiques en Afrique éprouvée en RDC dès l'aube de son indépendance formelle (1960-1965) par assassinat, le 17 janvier 1961, de Patrice Emery LUMUMBA (1925-1961) et l'installation au pouvoir du pantin Sese Seko MOBUTU (1930-1997) au détriment du Président (1960-1965) Joseph KASA-VUBU (1917-1969), conçoit, grâce aux dollars de l'Émir (1995-2013) Hamad Ben KHALIFA ALTHANI du Qatar, la mise en œuvre du projet politique de *soudanisation* ou de scission de la République du Mali par création du MNLA le 16 octobre 2011, en lui apportant non seulement toute la

logistique nécessaire à sa terreur séditeuse, mais aussi et surtout en lui fournissant également de nombreux conseillers politiques et un bureau à Paris.

À la lumière de cet apport et de ces fournitures signifiant reconnaissance tacite du gouvernement français de Nicolas SARKOZY (2007-2012) de sa créature virtuelle, « *Azawad* », mis au point pour escroquer la République du Mali des richesses de son sol et sous-sol conformément, on l'a dit, aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 10 janvier 1957 portant OCS, Bilal Ag ACHERIF, « *Secrétaire Général* » du MNLA et météorique « *président du Conseil Transitoire de l'État d'Azawad (CTEA)* », du 6 avril au 12 juillet 2012, pouvait proclamer l'indépendance, le 6 avril 2012, cinq (5) jours après la chute de Kidal, de Gao et de Tombouctou du 30 mars au 1^{er} avril 2012 aux mains de « ***terroristes de l'Élysée*** » et du « *cessez-le feu* » du jeudi 5 avril qui lui fut consécutive, sous la bannière du MNLA créé, on l'a dit, le 16 octobre 2011, avec à sa tête son premier chef fondateur, l'intime rival de Ibrahim Ag BAHANGA (1970-2011) cofondateur avec Hassan FAGAGA et Iyad Ag GHALI, le 23 mai 2006, de l'« *Alliance Démocratique pour la Changement (ADC)* » : le Colonel Mohamed Ag NAJEM, neveu d'Iyad Ag GHALI qui était déjà revenu de Libye une première fois, avant l'obtention de son prestigieux grade, pour ajouter sa touche vengeresse à la guerre séditeuse de 1990-1991 du « *Mouvement Populaire de Libération de l'Azawad (MPLA)* » structuré par son oncle en 1988, peu après le « *Congrès de Tripoli* » du 11 novembre 1987 convoqué à l'ombre du « *Guide libyen* », feignant de rallumer et d'attiser la flamme aux champs du bellicisme ifoghas en fiche au Mali et au Sahel dans le but évident de pousser les gouvernements des pays de domination française totalement inféodés à la « *FrançAfrique* » vers « *l'Afrique-Libye* » résolument engagée dans le projet de libération économique et, partant, politique de l'Afrique des griffes du FMI, de la Banque mondiale et, partant, du monde euro-occidental.

Après les « *Accords de Tamanrasset du 6 janvier 1991* » signés sous la médiation de monsieur Mohammed Salah MOHAMMEDI, ministre de l'Intérieur de la République Algérienne Démocratique Populaire, par le Colonel Ousmane COULIBALY, Chef d'État-Major général des « *Forces Armées Maliennes (FAMA)* » membre du « *Conseil national de l'UDPM* » et Iyad Ag GHALI Secrétaire général du MPLA allié au FIAA qui, en véritable agitateur professionnel, dans sa fronde contre le Mali, fondait le « *Mouvement Populaire de l'Azawad (MPA)* » qu'il va dissoudre en 1996, son neveu Mohamed Ag NAGEM retourna en Libye.

Couvant cependant jusqu'à nos jours sa vengeance contre les FAMA qu'il tiendrait responsable de la mort de son père lors de la réduction de la Fronde de 1963-1964 à Kidal, le Colonel Mohamed Ag NAGEM, animé conséquemment par l'esprit de la « *Vendetta* », déserta ou, pour mieux dire, fut débauché des Forces libyennes par la DGSE alliée de son oncle désormais devenu, de fait, « *agent de liaison* » à la fois des Services de renseignement d'Algérie, et du Qatar, faisant ainsi officiellement du Colonel-déserteur de l'Armée libyenne en pleine « *guerre de Libye* » (du 19 mars au 31 octobre 2011), et le premier chef du MNLA et le Commandant en chef de ses Unité

combattantes; alors que l'innocence politique du Colonel Amadou Toumani TOURÉ, à la tête (du 26 mars 1991 au 11 juin 1992) du « *Comité de Transition pour le Salut du Peuple (CTSP)* », l'avait depuis fort longtemps amené à commettre, le 11 avril 1992, la première faute politique majeure de sa présidence, pour avoir emprunté le sillon d'affaiblissement des capacités de défense du Nord du pays tracé par les « *Accords* » précités de « *Tamanrasset* », en plaçant directement la République du Mali du Président Modibo KEITA (1915-1977) sur la voie du cyclone de la politique française de déstabilisation, il faut le souligner, des « *États* » africains pour fin d'appropriation des richesses que le Gouvernement du Général Charles De GAULLE (1890-1970) avait déjà fait souffler sur la Guinée (1959-1960), le Mali (1963-1964), puis avec encore beaucoup plus de force au Nigéria par son implication incontestable dans la « *guerre du Biafra* » (1967-1970), en apportant toute l'assistance nécessaire au Général Odumegwu Émeka OJUKWU (1933-2011), grâce aux manœuvres diaboliques de l'homme des sales besognes en Afrique ayant, on vient de le dire, pignon sur l'Élysée jusqu'à sa disparition : Jacques FOCCART (1913-1997).

Mais soyons plus explicite! La première faute politique significative de la présidence d'ATT résulte, en effet, de sa décision de prendre, en Conseil de Ministre, le « *Décret No 92- 121 /P - CTSP portant promulgation du Pacte national* », alors que Zoumana SACKO était premier Ministre du gouvernement transitoire après la chute de Moussa TRAORÉ dans la nuit du 25 au 26 mars 1991. Ce « *Décret* » signé le 11 avril 1992, l'avait été successivement, par « *le ministre de l'Administration territorial chargé des relations avec le CTSP et les Associations* », le Colonel Bréhima Ciré TRAORÉ pour le « *Gouvernement de la République du Mali* » et par celui qui devint (2013-2014) le tout premier des « *ministres des Affaires étrangères et de la Coopération internationale* » lors du premier mandat présidentiel (2013-2018) d'Ibrahim Boubacar KEITA, « *Zahabi Ould SIDI-MOHAMED* », membre du « *Front islamiste arabe de l'Azawad (FIAA)* », agissant pour le compte du Bureau de coordination des « *Mouvements et Fronts unifiés de l'Azawad (MFUA)* ».

C'est précisément pour avoir pris le « *Décret No 92-121/CTSP* » du 11 avril 1992 que Amadou Toumani TOURÉ, Alias ATT, est fautif; car **Il faisait officiellement éclore du mot « Azawad », ou « Azaouad », mais très certainement « Azawagh », en langue tamashek, désignant alors, avant le 11 avril 1992, exclusivement une zone désertique de transhumance de moins de 350 kilomètres carrés située au Nord-Est de Tombouctou et au sud d'Arawane, c'est à dire entre Ménaka et Tombouctou, un concept politique dont les stratèges de la DGSE et de l'OTAN feront plus tard bon usage**, en l'intégrant au lexique politique destiné à justifier la déstabilisation des « *pays* » du Sahel et, notamment, du Mali au moyen de la création et de la structuration du MNLA le 16 octobre 2011, mais pas avant de voir, selon eux, « *l'intransigent* » Ibrahim Ag BAHANGA (1970-2011) effacé du déroulement de la tragédie malienne par « *accident de voiture* » survenu, curieusement, dans la zone désertique entre Ménaka et Tombouctou le 26 août 2011;

alors que ATT, revenu au pouvoir (2002-2012) venait tout juste de donner, le 9 août 2011, le coup d'envoi de la première phase de sa stratégie « *anti-Aqmi* » de développement du Nord du Mali enserrée dans le « *Programme Spécial pour la Paix, la Sécurité et le Développement au Nord (PSPSDN)* » du pays.

Ayant ainsi réussi, par promulgation du « *Décret No 92-121-P-CTSP* » du 11 avril 1992, à vider le terme « *Azawad* » de son contenu de zone, d'à peine 350 km², où des bergers-nomades menaient leurs animaux de pâturage en transhumance disons, pour lui donner une connotation ou un sens politique porteur de cris de ralliements des groupuscules séditieux ou des marionnettes à la solde des « *Services secrets* » étrangers malintentionnés, **le mot « *Azawad* », revendiqué par des mouvements arabes et/ou Touaregs, n'a jamais référé à une notion historique, pas plus d'ailleurs qu'à un nom d'une quelconque chefferie touarègue ou arabe, encore moins au nom d'un royaume africain qui aurait existé et dont attesterait une quelconque œuvre hagiographique ou un quelconque ouvrage encyclopédique ou d'historiographie africaine.**

C'est en cela précisément que **le terme « *Azawad* » ne peut être considéré que comme une construction politique** qui aurait été suggérée à un petit groupe d'autonomistes et/ou d'indépendantistes séditieux, réunis à Paris du 20 au 22 novembre 1990 par les soins du diplomate français : Edgar PISANI (1918-2016) qui pour avoir bâti sa notoriété, avec l'ex-Chancelier (1969-11974) allemand, Willy BRANDT (1913-1992), comme co-auteur (1978-1980) du « *Rapport Nord-Sud : un programme de survie* » de la Banque mondiale, devenait (1986-1992) l'intrépide « *Chargé de missions auprès du Président* » (1981-1995) François MITTERRAND (1916-1996) après qu'il eut déjà laissé sa triste marque (1984-1986) comme « *Haut-Commissaire de la République française* » en Nouvelle Calédonie alors en ébullition du fait de non-recevoir opposé, depuis les années 1960, aux persistantes revendications indépendantistes de nombreux leaders kanaks dont l'un des plus célèbres, Jean-Marie TJIBAOU (1836-1989), sera assassiné le 4 mai 1989.

C'est donc avec ce petit groupe que le « *Chargé de mission* » (1986-1992) du Président François MITTERRAND (1916-1996), Edgard PISANI (1918-2016), qui bien que n'étant pas le « *médiateur* » dans les négociations ayant abouti à l'« *Accord sur la cessation des hostilités* » entre le Gouvernement de la République du Mali et le MPLA d'Iyad Ag GHALI, parvenait néanmoins à imposer ses « *Projets de décentralisation* » concocté avec le petit groupe de conspirateurs ifoghas et arabes contre le Mali qu'il réunissait à Paris du 20 au 22 novembre 1990; « *Projets de décentralisation* » du diplomate français qui seront par la suite mis dans les 13 articles, constituant la substance de l'« *Accord de Tamanrasset* » du 6 janvier 1991.

Choguel Kokalla MAIGA et Issaka Ahmadou SINGARÉ en publiant, en juin 2018 aux Éditions *Édis* à Bamako, leur livre de référence, examinant « **Les rébellions au Nord du Mali : Des origines à nos jours** », éclairent de la manière suivante (cf. p 116), à partir des données d'une interprétation de l'histoire des « *(Les) Touaregs Kel Adagh* » faite par Pierre BOILLEY (2012), sur les finalités de la rencontre du petit groupe de conspirateurs à Paris :

« La rencontre de Paris a lieu les 20, 21 et 22 novembre 1990. Boilley informe sur la décision essentielle qui en est sortie : "Lors de la discussion qui s'est tenue sur ce point en novembre 1991, les différents visages que pouvait prendre cette option (atteindre, par la lutte armée, l'indépendance) ont été évoqués. Un vote a conclu ces échanges : il s'agissait de choisir entre l'autonomie interne au Mali, au sens d'une gestion territoriale octroyée aux populations de l'Azawad, la création d'une entité autonome liée au reste du pays par une structure fédérale, ou l'indépendance totale. La moitié des voix des huit représentants présents à cette rencontre alla à l'indépendance, et l'assemblée conclut ainsi ce scrutin : " La majorité a opté pour l'indépendance totale des 6^e et 7^e régions, ce qui confirme l'article premier des objectifs de la charte issue du congrès de Tripoli de 1987 »

À l'analyse des termes de cet éclairage et à la lecture des 13 articles de l'« *Accord de Tamanrasset* » du 6 janvier 1991, Il ne fait aucun doute que ce sont les données des délibérations du petit groupe de « huit » personnes séditieuses, abusivement qualifiées par Pierre BOILLEY (2012) de « *représentants* » d'autonomistes et d'indépendantistes qui a prévalu dans le choix du mot « *Azawad* » comme cri de ralliement des groupes séditieux à la solde de la France et de l'OTAN.

En effet, sans aucune consultation préalable ni des populations, « *Touaregs Kel Adagh* » de l'Adrar encore moins des populations arabes des Régions de Gao et de Tombouctou, ce petit groupe de 8 personnes, soulignons-le, réunis à Paris, du 20 au 22 novembre 1990, sous la houlette du « *chargé d'Affaires* » de François MITTERAND (1916-1996), Edgard PIZANI (1918-2016) qui, le 6 janvier 1991 à Tamanrasset, a réussi le tour de force à faire mettre en treize (13) articles le « *Projet de décentralisation* » que l'Élysée et le Quai d'Orsay, ont concocté dans le but de munir les membres du « *Bureau de coordination* » des MFUA et, spécialement, Zahabi Ould SIDI MOHAMED, « *négociateur en chef* » du « *Pacte national* », de tous les arguments fallacieux pour induire ATT et le CTSP qu'il dirigeait dans la faute politique majeure qui fut celle de fournir, par « *Décret* », l'arme conceptuel, « *Azawad* », au plan de destruction de la République du Mali conçu, décidé, dirigé, préparé, déclenché et poursuivi par les gouvernements français de la V^e République française.

Ainsi, par simple signature du « Décret No 121 P- CTSP », le 11 avril 1992, ATT et son gouvernement de transition (1991-1992) issu du CTSP, à la tête duquel se trouvait Zoumana SACKO, offrirent le concept « Azawad »

comme aliment des médias-mensonges qui se sont chargé, à force de répétition en boucle, de gaver dans l'opinion publique en France et ailleurs dans le monde, au point de parvenir, comme par magie, à transmuter dans la tête des gens, une zone de transhumance, « Azawad », d'à peine 350 km² en toute la 6^e (Tombouctou) et 7^e (Gao) Régions du Mali de l'époque, c'est à dire les trois quart (¾) du pays de Modibo KEITA (1915-1977) de 1 245 340 Km² dont les richesses du sol et du sous-sol, on l'a (dé)montré, sont convoitées par la France depuis le 10 janvier 1957 date de la promulgation de la loi créant OCRS.

Quoi de moins étonnant alors que Zahabi Ould SIDI MOHAMED, ce natif de Goundam, dans la Région de Tombouctou, obtenant son baccalauréat en philosophie au Lycée public de Sévaré, puis rentrant en 1978 à l'École Nationale d'Administration publique (ENA) de Bamako pour n'en sortir comme « Administrateur civil » qu'en 1984, avant d'obtenir son premier véritable contrat de travail (1985-1990) comme « Directeur-adjoint chargé de programme d'aide de l'Église norvégienne », devenant tout de suite après (1991-1992) la fin de ce contrat, en sa qualité de leader du FIAA, le principal négociateur et signataire du « Pacte national » au nom des MFUA pour devenir par la suite (1992-1993) le « Commissaire-adjoint » au Nord du Mali dans le cadre de la mise en application du « Pacte national » du 11 avril 1992, ait mis toute l'énergie nécessaire pour réaliser l'exploit d'entraîner ATT et le CTSP dans le piège qui consista à légaliser, par « Décret 92-121/P-CTSP », le mensonge couvrant, de nos jours, le concept « Azawad », accréditant ainsi politiquement une altération conceptuelle absolument grossière de la vérité géographique façonnée par l'histoire de la vie pastorale dans le désert malien.

Propulsé peu après cet exploit comme « Conseiller politique du représentant du Secrétaire général des nations unies en Haïti » (1994-1996), Zahabi Ould SIDI MOHAMED, qui aurait fait des études à Paris en « Sociologie du Tiers-Monde » au « Panthéon-Sorbonne », sera tant apprécié par les Services du personnel du système de gestion des crises à l'ONU qu'il y occupera plusieurs fonctions essentiellement dans les pays en ébullition : en Haïti, en République Démocratique du Congo (RDC), en Côte d'Ivoire, au Soudan, dans l'État pigmentocratique ou dermatocratique du Soudan du Sud créé le 9 juillet 2011 au dépend de l'unité territoriale du Soudan, dans le cadre de l'émiettement sans cesse de l'Afrique en vue de livrer ses richesses, on l'a dit à maintes reprises, aux psychopathes du profit et, enfin, en Somalie d'où il sera appelé pour venir conduire, aux premières heures du gouvernement d'Ibrahim Boubacar KEITA (2013-2014), la diplomatie malienne afin d'épaissir, davantage, le brouillard de la tragédie malienne créée par le décret précité du 11 avril 1992, brouillard que ne manqua pas de densifier encore un peu plus la fumée de la « Flamme de la paix » qu'Alpha Oumar KONARÉ alluma à Tombouctou le 27 mars 1996 pour d'avantage asphyxier les Forces

Armée Malienne (FAMA) qui seront par la suite étouffées du 30 mars au 1^{er} avril 2012 lors de la prise de Kidal, de Gao et de Tombouctou par la meute multinationale terroriste lâchée à l'assaut du Nord du Mali par la France, le Qatar et AFRICOM sous la bannière des combattants du MNLA, d'Ansar Dine, d'AQMI, du MUJAO, et de Boko Haram à la suite de la première invasion française du Mali par la médiation du MNLA et de ses alliés faux djihadistes et/ou faux islamistes le 17 janvier 2012, ainsi que du crime d'État commis à Aguelhok le 24 janvier de la même année, anéantissant toute l'« *Unité Méhariste* » du Capitaine Sékou TRAORÉ dit « *Bad* » (1978-2012). Julie AMANDIS (2017) ne manqua pas de préciser à cet égard que :

« Le No 3 des jihadistes Ahmada Ag Bibi a été recruté par Areva et la DGSE pour préparer l'attaque d'Aguelhok du 24 janvier 2014. » et que « Ce sont Sarkozy Fillion, Juppé, Baroin et Général Puga qui ont envoyé les jihadistes attaquer le Mali avec la complicité du président ATT. »

Les poursuites pénales qui ont été engagées, en février 2013, par le Procureur Général de la Cour d'Appel du Mali contre Ibrahim Ag MOHAMED ASSALEH du MNLA, Mohamed Ag INTALLA, Ahmada Ag BIBI et Alghabass Ag INTALLA du HCUA, pour punir ces présumés criminels de guerre inculpés à la suite de l'invasion du Mali par procuration par la France de Nicolas SARKOZY (2007-2012) le 17 janvier 2014 et à la suite du crime d'État perpétré à Aguelhok le 24 janvier de la même année, furent formellement suspendues, le 29 octobre 2013, par le gouvernement intérimaire (11 décembre 2012 au 5 septembre 2013) de Diango CISSOKO sous la présidence (12 avril 2012 au 4 septembre 2013) de Dioncounda TRAORÉ, dans le strict respect des termes de l'écriture de l'article 17 de l'« *Accord de Ouagadougou* » du 18 juin 2013 consentis par le négociateur en chef, Tiéblé DRAMÉ, envoyé de Dioncounda TRAORÉ à Ouagadougou une année plutôt, le 18 juin 2012, pour faire des groupes séditionnaires du MNLA et de HCUA des interlocuteurs valables, placés sur un pied d'égalité que le Peuple malien, sous la « *médiation* » de Blaise COMPAORÉ alors président (du 15 octobre 1987 au 30 octobre 2014) du Burkina-Faso, mais sous-fifre de la France de François HOLLANDE (1012-2017) qui était parvenue, par adoption de la « *Résolution 2071 du Conseil de sécurité* » en date du 12 octobre 2012, à exiger la légitimation du MNLA et du HCUA telle qu'il l'ordonnait le 5 septembre 2012, par la voix de Jean-Félix PAGANON « *Représentant spécial de la France au Sahel* », aux dirigeants de la « *Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)* » alors présidé par Alassane Drame OUTTARA, dont Nicolas SARKOZY se targua d'avoir installé au pouvoir en Côte d'Ivoire depuis le 6 mai 2011 à la suite du coup d'État électoral perpétré dans ce pays le 31 octobre et le 28 novembre 2010 par l'Armée d'occupation coloniale française avec l'aide des troupes de l'ONU.

En effet, l'article 17 de « *Accord de Ouagadougou* » en date du 18 juin 2013, résultant de la volonté du négociateur en chef de Dioncounda TRAORÉ, Tiéblé DRAMÉ, ordonnait d'un ton péremptoire à la partie malienne dudit « *Accord* » que :

« Article 17. Dans un souci d'apaisement et de confiance, le gouvernement du Mali prendra toutes les dispositions nécessaires pour suspendre les poursuites engagées par la justice malienne du fait du conflit armé contre les membres des groupes armés signataires du présent accord »,

Ce texte décisif ne faisait cependant pas que placer le Peuple malien sur le même pied d'égalité que ses agresseurs à la solde des gouvernements français et de l'OTAN. À l'analyse du contexte et des faits entourant l'« *Accord de Ouagadougou* » du 18 juin 2013, il faut se rendre à l'évidence que le gouvernement Dioucouda TRAORÉ-Diango CISSOKO (11 décembre 2012 au 5 septembre 2013) allait au-delà du fait de « *suspendre les poursuites engagées par la justice malienne...contre les membres des groupes armés* ». Pire que cela, il trahissait le Peuple malien dans la mesure où, le 29 octobre 2013, le même gouvernement intérimaire ordonnait l'abandon de toute action publique enclenchée « *contre les groupes armés* » séditionnaires du MNLA et du HCUA à la demande pressante du gouvernement français qui leur avait donné licence de passer à l'acte d'agression de la République du Mali, comme l'atteste de manière irréfutable la reproduction que nous tarderons plus à faire du verbatim de l'interview accordé, le 17 janvier 2014 au journal « *Le Progrès* », par Hama Ag MAHMOUD, ex-chargé des « *affaires Extérieures* » du « *Conseil Transitoire de l'État* » imaginaire « *de l'Azawad* » dont la proclamation d'indépendance a été faite à « *France 24* » le 6 avril 2012 par la voix de Mossa Ag ATTAHER.

Avant une telle reproduction, il importe d'insister sur le fait que la trahison du gouvernement intérimaire (11 décembre 2012 au 5 septembre 2013) va au-delà du fait de sursoir aux poursuites pénales de février 2013 contre les inculpés du MNLA et du HCUA. Il alla jusqu'à donner l'absolution totale aux agresseurs du Mali. Cela est d'autant plus vrai que les auteurs présumés des crimes d'agression mis en examen, en février 2013, Ahmada Ag BIBI et ses co-accusés du HCUA : Mohamed INTALLA et Alghabass INTALLA furent autorisés à se présenter comme candidats aux élections législatives devant se tenir le 24 novembre 2013 dans leur fief électoral de Kidal, pendant que la même autorisation était accordée au très versatile député de l'« *Alliance pour la Démocratie au Mali- Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADMA-PASJ)* » de Bourem (2007-2012), transfuge du « *Parti pour le Développement et la Solidarité PDES* » et fondateur, le 18 mars 2014, de la « *Coalition du Peuple de l'Azawad (CPA)* » inféodé au DRS algérien, Ibrahim Ag MOHAMED ASSALEH, de renouveler sa candidature à la représentation de la population de Bourem à l'Assemblée nationale du Mali.

Il ne faut donc point se surprendre que cette suspension, véritable classement sans suite, ordonnée par l'article 17 précité de l'« *Accord de Ouagadougou* » du 18 juin 2013 au bénéfice de ces criminels de guerre suspectés d'avoir porté atteinte, depuis le 17 janvier 2012 pour le compte des gouvernements français et de l'OTAN, à l'intégrité territoriale de la République du Mali et d'avoir trempé dans le crime d'État perpétré à Aguelhok le 24 janvier 2012, aient contribué à saper davantage le moral des troupes des

FAMA déjà ébranlées par le coup d'État du 19 novembre 1968, puis clochardisées par ailleurs par son sous-équipement depuis l'avènement d'Alpha Oumar KONARÉ (1992-2002) et d'Amadou Toumani TOURÉ (1991-1992 et 2002 -2012) au pouvoir. Comme si ce sous-équipement et cette clochardisation ne suffisaient pas, des membres du personnel politique ajoutèrent leurs propos ravageurs de la morale des FAMA, en sombrant dans ignominie d'appeler des parents, jeunes soldats envoyés au front pour réduire les velléités indépendantistes du MNLA, et leurs dire : « *Na-Uw Sarà Mali-Kolà, Fu-Yé A-Uw Ta* ». C'est à dire « *stupide est tout soldat faisant don de sa vie pour défendre l'intégrité territoriale du Mali* ». Ce dire, a n'en pas douter, est à la mesure de toute l'horreur de la trahison et des atteintes aux intérêts fondamentaux du Mali perpétrés par des « *membres* » du MNLA et par ceux du HCUA. Il se passe de commentaires.

Chose certaine, la mise en application de l'article 17 précité de l'« *Accord de Ouagadougou* » du 18 juin 2013 n'a pas fait que saper le moral des FAMA, il faisait également le lit de l'« *Accord* » *dolosif* « *d'Alger* » conclut dans la capitale de la République Algérienne Démocratique Populaire le 15 mai 2015 et signé à Bamako le 20 juin de la même année. Cet « *Accord d'Alger* » que la France et des membres euro-occidentaux de l'OTAN veulent voir enfoncé, coûte que coûte, dans la gorge des Malien(ne)s par une absurde « *révision constitutionnelle* », n'est que la phase visant à rendre légitime, dans la communauté de droit interétatique, la « *soudanisation* » de la République du Mali et, partant, l'accroissement de l'émiettement sans cesse de l'Afrique dans le but évident de l'affaiblir et de la rendre incapable de défendre son espace vital de plus en plus convoité par des psychopathes du profit. La faute mortelle pour la République du Mali sera pour le gouvernement actuel du Mali de foncer, tête baissée, vers la tenue d'un tel référendum véritable « *messe de requiem* » célébrant la mort du Mali fondé en 1960 par le Président Modibo KEITA (1915-1977).

Il faut donc espérer, désespérément, que le personnel politique actuelle au Mali, plutôt que de s'investir dans ce projet de révision constitutionnelle autant absurde que morbide, réorientera l'action gouvernementale autrement que vers la distraction référendaire éloignée de la volonté des malien(ne)s tournée plutôt prioritairement vers la libération du pays de l'occupation des troupes d'invasion étrangère; libération indispensable à la restauration de l'intégrité territoriale du pays par extinction de la flamme belliciste allumée, par procuration, au Mali par le gouvernement Fillion–Sarkozy depuis bientôt huit (8) ans, le 17 janvier 2012, comme l'atteste mots pour mots, sans la moindre ambiguïté, les propos suivants de Hama Ag MAHMOUD (*HAM*), « *chargé des affaires Extérieures* » du « *Conseil Transitoire de l'État de l'Azawad* » en réponse à quelques une des dix-neuf (19) questions, ayant directement trait à nos propos, que lui posèrent des journalistes du « *Progrès* », le « *Courier du Sahara* », le 14 janvier 2014 :

Le Progrès : - *Après avoir conquis le Nord du Mali, le MNLA s'est retrouvé débordé par les djihadistes. La menace était bien réelle, vous l'admettez?*

HAM : - *Mais bien sûr que je l'admets. Je sais aussi pourquoi. C'était pour faire échec au MNLA. Tous ces mouvements ne sont pas venus de rien. On sait d'où ils viennent, qui les ravitaille, qui les finance. Toutes les positions politiques qu'ils proclament correspondent aux positions politiques défendues par certains pays. Soyons clair, ils faisaient la guerre au MNLA par procuration.*

« **Le Progrès :** – *Ce sont des arguments que vous avez tenté de faire entendre à Paris lorsque vous étiez en charge des affaires extérieures du MNLA?*

HAM : – *Au départ, on avait dit à la France faites attention. Vous tenez les deux bouts. C'est vous qui nous avez incité à revenir dans l'Azawad. C'est vous aussi qui détenez le pouvoir politique à Bamako. Arrangez les problèmes avant qu'il ne soit trop tard. La France ne l'a pas fait. Aujourd'hui je crois que c'est même trop tard.*

Le Progrès : – *La France aurait donc poussé le MNLA à occuper les villes du Nord du Mali ?*

HAM : – *Oui tout à fait. La France a demandé au MNLA de l'aider à faire désertre tous les combattants de l'Azawad qui étaient dans l'armée libyenne, pendant la guerre de Libye. Ensuite de bloquer le recrutement des libyens dans l'Azawad et dans l'Aïr au Niger. Et en contrepartie, elle nous avait donné son feu vert pour l'indépendance de l'Azawad. C'est l'accord qui a été conclu avant la guerre entre le MNLA et la France. Et immédiatement la guerre gagnée par le MNLA, la France a changé complètement de politique. Elle a mis tout son dispositif diplomatique contre le MNLA. Alors conclusion, l'objectif de la France était tout simplement d'affaiblir le gouvernement malien et je peux vous assurer que ce n'était pas pour donner raison au MNLA.*

Le Progrès : – *A vous entendre, les enjeux de cette guerre sont cachés. Quels sont-ils, selon vous ?*

HAM – Tout le monde convoite notre territoire. Il y a une guerre pour les ressources minières. La France a pris les devants pour obliger le Mali à signer un accord de défense et ensuite s’octroyer des concessions minières et protéger celles qui existent déjà. C’est ça l’essence de cette guerre. Les autres puissances ne sont pas dupes. Et ça pourrait ouvrir la porte à une intervention étrangère avec une implication des Américains, des Russes et même des Chinois. Je vois mal ces pays laisser la France faire une OPA sur les ressources de l’Azawad et de la région.

Le Progrès : – Quelles sont ressources auxquelles vous faites référence ?

HAM – Il y en a énormément et rien n’a encore été exploité ni même exploré. Vous avez de l’or, vous avez du phosphate, du gaz, du pétrole et surtout vous avez de l’eau. C’est une ressource qui deviendra plus importante que le pétrole ou l’uranium. Le bassin de Taoudeni est une mer intérieure d’eau douce.

Imaginez les enjeux dans cette région où l’eau va se raréfier de plus en plus. La zone est éminemment stratégique. Les grandes puissances cherchent à se positionner dans le nord du Mali depuis très longtemps. Prenez la base de Tessalit, elle a toujours été convoitée par les américains, les européens mais aussi les russes. Tout le monde veut avoir cette base.

« *Trouver la stabilité pour pouvoir exploiter les ressources de la région, c’est l’un des enjeux de cette guerre* »

A partir de là, comme à Tamanrasset (n.d.l.r : sud de l’Algérie), vous avez un point de vue sur toute la région. Donc c’est une zone hautement stratégique et tout le monde a un œil dessus. Mais on ne peut pas exploiter des ressources dans une région en état d’insécurité permanente. Il faut trouver la stabilité avant de pouvoir exploiter. C’est l’un des enjeux de cette guerre. »

Ces propos bien-fondés, non-diffamatoires et non-outranciers de l’« Ancien ministre de la fonction publique sous la présidence de Moussa traoré, Hama Ag Mahmoud », transfuge du MNLA, sont véridiques. Ils sont d’indéniable authenticité. C’est en effet bel et bien le gouvernement Sarkozy-Fillion qui a

« demandé au MNLA de l'aider à faire désertier tous les combattants » Touaregs « qui étaient dans l'armée Libyenne » lorsque l'OTAN, à l'initiative des gouvernements français et anglais, ravageait la Libye; qui a « donné le feu vert pour l'indépendance » ou la scission de la partie Nord du Mali; qui « a affaibli le gouvernement malien et l'obliger à signer un accord de défense et ensuite s'octroyer des concessions minières ».

Hama Ag MAHMOUD aurait pu tout aussi bien ajouter que c'est le gouvernement Sarkozy-Fillion qui a permis l'ouverture d'un « Bureau du MNLA à Paris » et qui a permis que Mossa Ag ATACHER proclama « l'indépendance » de l'État fictif d'Azawad à la télévision « France 24 » le 6 avril 2012. De plus, l'interviewé du 14 janvier 2014, du journal « *Courrier du Sahara : Le Progrès* », aurait pu tout aussi bien, par probité, reconnaître que la seconde phase de l'invasion du Mali par les troupes d'occupation Française, l'« Opération Serval » du 11 janvier 2013 au 1^{er} août 2014, ordonné par la France de François HOLLANDE (2012-2017) est venue réinstaller le MNLA dans le Nord du Mali, à Kidal, après qu'il eut été chassé radicalement, par confrontations armées, du 11 juillet 2012 par ses complices Ansar Dine, MUJAO et AQMI occupant respectivement Kidal, Gao et Tombouctou dont les populations seront, à l'époque, soumises aux rigueurs de la « *Charia* ».

Hama Ag MAHMOUD aurait pu tout aussi bien révéler que lorsque le 21 mai 2014, les FAMA s'engagèrent dans le combat pour la reprise de la ville de Kidal des mains du MNLA, des troupes d'élites françaises enturbannés l'en empêchèrent radicalement; pendant que Jean Yves LEDRIAN, qui penserait toujours qu'il y a au Mali « *deux peuples* » qui ne veulent pas vivre ensemble, était le « *ministre de la Défense* » (du 16 mai 2012 au 10 mai 2017) sous présidence de François HOLLANDE et qui, devenu depuis le 17 mai 2017 « *ministre de l'Europe et des Affaires étrangères* » dans le gouvernement d'Édouard PHILIPPE sous la présidence actuelle d'Emmanuel MACRON, entend coûte que coûte imposer la mise en œuvre de l'« *Accord d'Alger* » contre la volonté du Peuple malien.

Particulièrement outré par les conséquences de l' « *Opération Serval* » au Mali, l'ex-Ambassadeur (2002-2006) de la France au Mali, monsieur Nicolas NORMAND répondant à la question suivante que lui posait le journaliste, Christophe BOISBOUVIER, animateur de l'émission « *Invité Afrique* », diffusé le 14 mars 2019 à « *Radio France International (RFI)* » :

« RFI : Pourquoi dites-vous que la France a manqué l'occasion, en 2013, de neutraliser, de désarmer tous les groupes armés du nord du Mali ? Pourquoi dites-vous qu'elle a ajouté du désordre au désordre ? »,

ne manqua pas l'occasion d'observer, à la lumière de ses quinze (15) années d'expérience dans la conduite des affaires diplomatiques de la France en Afrique, que :

« Nicolas Normand : Effectivement, je suis assez critique sur cette opération-là. Sur le principe, l'opération Serval de janvier 2013 était une excellente opération. C'est-à-dire qu'il fallait empêcher les différents groupes jihadistes réunis de déferler vers le Sud et éventuellement vers Bamako. Le problème, c'est que la France a cru ensuite distinguer des bons et des mauvais groupes armés. Certains étaient perçus comme politiques et d'autres étaient perçus comme terroristes. Et l'armée française est allée rechercher ce groupe – c'était le MNLA à l'époque –, ces séparatistes touaregs, d'une tribu particulière qui était minoritaire au sein même des Touaregs, les Ifoghas. Ce groupe, on est allé le chercher et on lui a donné la ville de Kidal. Et ensuite, ultérieurement, il y a eu les accords d'Alger, qui mettent sur une sorte de piédestal ces séparatistes, à égalité en quelque sorte avec l'État. Cela, c'est une erreur importante. »

Invité par la suite, le 22 novembre 2019, par madame Christine H. GUËYE de « *Sputnik-France* » à commenter les propos suivants qu'adressait, en « *Bamanan-Kan* », sur « *Facebook-Live* » le 14 novembre 2019 le virtuose manding Salif KEITA, à son « *Koro* », le Président du Mali, Ibrahim Boubakar KEITA :

« Si tu as peur de dire la vérité à la France [...], quitte le pouvoir. Celui qui n'a pas peur le prendra, tu passes ton temps à te soumettre à ce petit Emmanuel Macron, c'est un gamin. [...] Tu n'es pas au courant que c'est la France qui finance nos ennemis contre nos enfants »,

l'ex-Ambassadeur (2002-2006) au Mali n'a pas manqué de revenir, avec beaucoup plus de détails et dans un style moins feutré, sur la substance des observations déjà faites à RFI le 14 mars 2019, en réponse à la question suivante :

« Sputnik France: Que pensez-vous des déclarations de Salif Keita quand il accuse la France d'être responsable du maintien de la guerre au Mali? »

Nicolas Normand: « Salif Keita est un grand artiste, mais ce n'est pas un homme politique. Disons qu'il s'est un peu enflammé... Ses propos font écho à des rumeurs qui

circulent depuis un certain temps à Bamako. Et je les comprends, même si je ne les excuse pas, parce qu'ils expriment un sentiment de malaise largement répandu aujourd'hui au Mali. Il n'a pas complètement tort quand il affirme que c'est la France qui a rajouté du désordre au désordre existant au Mali. En 2013, l'opération Serval a constitué un péché originel qui ne nous a toujours pas été pardonné par les Maliens. En appuyant les séparatistes du MNLA et en libérant la ville de Kidal, donnée ensuite à ces séparatistes, **l'intervention française a empêché l'armée malienne de libérer la totalité du territoire national.**

C'est d'autant plus grave qu'aujourd'hui, la ville de Kidal est dirigée par le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), un groupe armé signataire de l'accord de paix de 2015 à la tête duquel on trouve Alghabass Ag Intalla. Il est le fils de l'ancien amenokal (chef traditionnel chez les Touarègues) de la puissante tribu des Ifoghas, mais surtout il est l'ancien numéro deux du groupe Ansar Dine d'Iyad Ag Ghali, aujourd'hui à la tête du Groupe pour le soutien de l'islam et des musulmans (GSIM), la plus haute instance du groupe djihadiste Al Quaida* au Maghreb islamique (AQMI). L'autre grand groupe présent, c'est l'État islamique* au Sahel. Or, Alghabass Ag Intalla, après avoir été au MNLA puis avoir rejoint le groupe djihadiste Ansardine, continuerait d'avoir des liens étroits avec le GSIM d'Iyad Ag Ghali qui, d'une certaine façon, dirige la ville. **En tout cas, des éléments du HCUA ont été impliqués dans le terrorisme. Face à cette situation, les Maliens, non sans raison, se demandent à quoi joue la France à Kidal. La ville est devenue de facto une enclave indépendante** qui reste sans doute sous l'influence de l'ancien homme fort de la rébellion touarègue à Kidal, Iyad Ag Ghali. Car beaucoup pensent que le HCUA n'est que la façade politique d'Ansardine.»

Pour clore ses observations l'ex-Ambassadeur (2002-2012) de la France au Mali, ne pouvant plus, face à la gravité du comportement des gouvernements français au Mali, enfermer son opinion dans le langage feutré de la diplomatie, saisissait l'occasion que « Sputnik-France » lui offrait, à travers les quatre dernières questions, pour proposer des solutions à la tragédie malienne. Reproduisons donc ci-dessous, mots pour mots ces propositions :

« Sputnik France: Au Forum de Dakar, cette semaine, les Présidents sénégalais et mauritaniens ont appelé à un renforcement du mandat de la Minusma pour essayer de sortir de l'impasse actuelle au Mali. Qu'en pensez-vous?

Nicolas Normand: « C'est une très mauvaise idée. Je peux vous assurer que les États-Unis et les autres membres permanents du Conseil de sécurité, y compris la France, seront les premiers à s'y opposer. Surtout si c'est pour donner à la Mission de maintien de la paix des Nations unies un mandat de lutte contre le terrorisme qui, de toute façon, serait complètement inefficace.

Il n'y a qu'un seul exemple sur la planète d'une force militaire offensive de Casques bleus. C'est la création, en mars 2013, de la Brigade d'intervention de la Monusco. Et personne ne voudra refaire la même chose au Mali. En effet, la Résolution 2098 du Conseil de sécurité avait donné comme mandat précis à cette brigade de neutraliser les groupes armés à l'est de la RDC. Certes, elle a réussi à vaincre le M23 grâce aux gros moyens déployés par l'Afrique du Sud et aux hélicoptères ukrainiens. Mais, depuis cinq ou six ans, elle s'avère particulièrement inefficace pour lutter contre les exactions et les attentats terroristes perpétrés par le groupe islamiste ADF. Aussi, cette brigade, qui est composée de 2.000 hommes sur les 20.000 que compte la Monusco, devrait-elle bientôt être dissoute et la Monusco retirée.»

Sputnik France: Alors, que faire si on ne peut pas avoir recours à la Minusma?

Nicolas Normand: « Il reste le G5 Sahel, mais je ne pense pas non plus que ce soit la solution idéale. Certes, ce concept était attractif pour les bailleurs de fonds, même si chaque bailleur pose ses propres conditions pour financer. Du coup, le G5 Sahel apparaît de plus en plus comme une usine à gaz. Mettre ensemble cinq armées – faibles – de cinq pays en développement, avec des financements extérieurs de surcroît, n'est pas la solution la plus simple. Et c'est peut-être pour cela, d'ailleurs, que ça ne marche pas!

Les Américains sont beaucoup plus pragmatiques en ayant systématiquement recours à une aide bilatérale pour tout ce qui touche aux questions de défense et de sécurité en Afrique. Toutefois, en l'occurrence, au Mali, la France est bien consciente que le statu quo avec la force Barkhane déployée en première ligne ne peut plus durer. La remplacer par le G5 Sahel n'étant pas non plus envisageable, il ne reste donc plus qu'à faire en sorte que les Maliens prennent eux-mêmes les choses en main afin d'assurer leur propre sécurité.»

Sputnik France: Concrètement, qu'est-ce que cela suppose de faire?

Nicolas Normand: « Eh bien de commencer par accepter de passer en seconde ligne, tout en appuyant l'armée malienne, voire burkinabè le cas échéant, avec du matériel logistique, du renseignement, de la formation et surtout des équipements! Jusqu'à présent, la position française a toujours été de se substituer aux armées africaines. Cette défiance doit cesser et faire place à un changement d'approche sur le terrain. Car il est illusoire de penser que les militaires français peuvent gagner la bataille contre les djihadistes dans un pays aussi vaste que le Mali. C'est à l'armée malienne et à elle seule de faire le job!

Depuis 2013, l'armée française a considéré que puisque l'armée malienne avait été défaite par une bande de coupeurs de route, elle était incapable de combattre. Depuis, elle persiste dans cette erreur au lieu de tout faire pour remettre à niveau les forces armées maliennes. Ce qui aurait dû être fait dès le départ... C'est vrai que ce n'est pas facile de se mettre en deuxième ligne. Et les Américains ont aussi eu beaucoup de mal en Afghanistan. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Il est temps de faire confiance à l'armée malienne, d'arrêter de dire que ce sont tous des corrompus et de l'équiper de façon à ce qu'elle puisse combattre!»

Sputnik France: Est-ce que cette mise à niveau de l'armée malienne sera suffisante?

Nicolas Normand: « Bien sûr que non, car il faut aussi pouvoir traiter les racines du mal. Or, il n'y pas que les moyens militaires qui sont à privilégier dans la lutte contre le terrorisme. On doit aussi comprendre que ce problème prolifère en l'absence de l'État. Il faut donc, partout où c'est possible, rétablir des sous-préfets, des maires et des services publics de base. Il faut aussi que, sur le terrain, les fonctionnaires maliens sachent se faire apprécier de la population. Autrement, la population choisira les djihadistes puisqu'elle a besoin de toute manière d'ordre et de protection.

Il ne s'agit pas non plus de faire des projets de développement venant de l'extérieur dans le cadre du «DDD» (Defense, Diplomacy, Development), ni de coupler de nouveaux projets de développement avec des actions militaires comme veut le faire l'Agence française de développement (AFD). Il s'agit de permettre aux fonctionnaires maliens de revenir sur place et de donner à l'État malien les moyens de remettre en route les écoles, les dispensaires de santé, etc. pour que la population préfère son administration à celle des

djihadistes. Elle sera alors convaincue que c'est son gouvernement et personne d'autre qui l'aide!»

Ces propositions de l'ex-Ambassadeur (2002-2006) français au Mali sont autant importantes que limpides. La seule qui mérite cependant de retenir l'attention du personnel politique confronté au Mali à la question urgente du « terrorisme » concerne ce que l'auteur (15 novembre 2018) de « *Le Grand livre de l'Afrique : Histoire et Sécurité, Cultures et Institutions, Politiques et Sécurité, Économie et Développement* », Nicolas NORMAND, propose avec force conviction, en disant qu' : « **Il reste donc plus qu'à faire en sorte que les Maliens prennent eux-mêmes les choses en main afin d'assurer leur propre sécurité** ».

En effet, nous pensons comme lui que tout comme la France de François HOLLANDE (2012-2017) avec l' « *Opération Serval* », celle d'Emmanuel MACRON (depuis 2017 à nos jours) fait fausse route en voulant imposer une quelconque « *Opération Katuba* » voué à l'échec; puisqu'elle est désapprouvée par les Peuples du Sahel et, particulièrement, celui du Mali qui est toujours profondément humilié par les gouvernements français depuis le 17 janvier 2012, date où le gouvernement Sarkozy-Fillion (2007-2012) déclencha, par procuration, sa « *guerre secrète* » contre la République du Mali par la médiation du MNLA dont les activités bellicistes étaient coordonnées par l' « *Ancien élève de l'École Spéciale militaire de Saint-Cyr* », très proche de la DGESE s'il n'en est pas un des officiers, Gilles HUBERSON, météorique (de février à avril 2013) « *chef de Mission interministérielle Mali-Sahel* » que Laurent FABIUS, « *Ministre des Affaires étrangères et du développement international* » (16 mai 2012- 11 février 2016), sous la présidence de François HOLLANDE (2012-2017), préféra (2013-2016) à l'Ambassadeur (9 février 2011 au 8 avril 2013) Christian ROUYER pour superviser, à partir de l'Ambassade de France à Bamako, la poursuite de la « *guerre secrète* », menée par procuration, que le gouvernement Sarkozy-Fillion (2007-2012), on ne le dira jamais assez, a déclenché contre la République du Mali le 17 janvier 2012 et que Emmanuel MACRON, succédant à François HOLLANDE (2012-2017) à la présidence française, à peine devenu locataire de l'Élysée le 14 mai 2017 se faisait hôte, le 19 mai de la même année sur la « *Base militaire française* » à Gao, du Président Ibrahim Boubacar KEITA pressé par les autorités gouvernementales françaises d'élever, par referendum, l' « *Accord d'Alger* » au rang de Loi fondamentale de la République du Mali, faisant ainsi porter officiellement aux Malien(ne)s la responsabilité de la destruction inévitable du Mali après une telle élévation référendaire, tout comme, de nos jours, des analystes de la scène interétatique n'hésitent pas à faire porter à tout le Peuple malien la responsabilité d'avoir fait appel « *à l'aide militaire de la France* » sur la base de la lettre écrite par Diounounda TRAORÉ le jour du début de la « *bataille de Konna* », le mercredi 9 janvier 2013, lettre pourtant « *réécrite* » à la convenance de François HOLLANDE, avant qu'elle ne lui soit transmise officiellement le jeudi 10 janvier 2013, pour lui permettre de

décider, à sa guise, de la nature et de la forme qu'a prise, le 11 janvier 2013 l'« *Opération Serval* », donnant l'occasion à l'armée française d'envahir le Mali au prétexte d'empêcher la horde d'Ansar Dine, du MUJAO, et d'AQMI de prendre la « *ville de Mopti* » puis Bamako la capitale malienne, sans tenir compte de la substance suivante de la « *lettre* » signée du « *Président* » par intérim du Mali Dioncounda TRAORÉ:

« Suite aux développements récents constatés sur le terrain et à la menace qui se précise contre nos premières lignes de défense, une intervention aérienne immédiate s'impose. Celle-ci consistera à fournir un appui renseignement et un appui feu au profit de nos troupes. »

En ne respectant pas la volonté du « *Président malien par intérim* » demandant uniquement une « *intervention aérienne immédiate* » française, mais en profitant de cette intervention pour envahir le sol malien et occuper illégalement la Base militaire de Tessalit, il y a tout lieu de penser que l'armée française est entrée par effraction au Mali par « *Opération Serval* ». Ne voulant plus quitter le sol malien avant d'y bien installer les entreprises françaises, devant y accomplir au bénéfice de la France les fins de l'article premier précité de la « *Loi du 10 janvier 1957 créant OCRS* » adopté par le gouvernement du Président (1954-1959) René COTY (1882-1962), le gouvernement (2012-2017) du Président français François HOLLANDE « *a rajouté* », selon l'expression très heureuse de l'« *ex-Ambassadeur* » (2002-2006), Nicolas NORMAND : « **du désordre au désordre existant au Mali. En 2013 l'opération Serval a constitué un péché originel** ».

Plus qu'un « *péché original* », l'« *Opération Serval* » il faut en convenir a consisté en la phase deux de l'« *agression* » des gouvernements français après la celle perpétrée par, procuration, le 17 janvier 2012 par le MNLA et ces complices faux islamistes et faux djihadistes. Il ne peut du reste en être autrement, compte tenu du délai extrêmement court entre la date (mercredi 9 janvier) de la demande de Dioncounda TRAORÉ et la mise en œuvre (11 janvier 2013) de l'« *Opération Serval* ». Pour vrai, la France de François HOLLANDE n'aurait jamais pu envahir le Mali en si peu de temps, si le gouvernement Sakozy-Fllion (2007-2012) n'avait pas, entre 2008 et 2009 conçu, décidé et mis en alerte L'armée française en vue d'une occupation militaire française à long terme de la République du Mali comme les journalistes du « *Figaro* », Isabelle LASSERRE et Thierry OBERLÉ l'expliquaient si bien le 4 juin 2013 à l'émission « *Entretien* » de « *France 24* » animée par Virginie HERZ.

C'est en cela précisément que la présence des troupes françaises et celle de la MUNISMA au Mali sont devenues insupportables pour le Peuple du Burkina Faso, du Mali, du Niger et, pour tout dire du Sahel, pour ne pas dire de toute l'Afrique, profondément éprouvé par les massacres résultant de la guerre par procuration que lui imposent la France et des alliés de l'OTAN, voulant vaille que vaille le déposséder des richesses de leurs sols et de leurs et sous-sol renfermant les ressources minières tant convoitées par les industries prisonnière du capitalisme meurtrier.

Chose certaine, la recherche d'une solution à la guerre de dépossession territoriale que mènent les gouvernements français dès l'aube de l'accession de la République du Mali à l'indépendance dans le cadre des Nations Unies ne réside donc pas dans le maintien des troupes étrangères en sol malien et au Sahel, mais trouvera un commencement d'exécution à l'issue de la tenue d'une « ***Kurukanfuga II souveraine*** » pour en finir avec la guerre de dépossession territoriale que font les gouvernements français au Mali, aidé en cela de nos jours par des pays de l'OTAN et des États mercenaires d'Afrique et d'Orient, par le biais de la lutte contre le terrorisme, depuis l'aube de l'accession formelle du pays à la souveraineté interétatique dans le cadre de l'ONU le 22 septembre 1960.

La tenue d'une « *Kurukanfuga II souveraine* » pour en finir avec la guerre de dépossession territoriale que font les gouvernements français par procuration au Mali depuis l'aube de l'accession formelle du pays à la souveraineté interétatique dans le cadre de l'ONU.

Il faut le redire, le brocard précité en tête du présent article consiste moins à railler qu'à renouveler un appel. Celui que nous lançons, entre avril 2012 et juin 2013, au Peuple et donc aussi au gouvernement intérimaire du Mali après le bouleversement politique involontaire du 22 mars 2012 consécutive à la fronde belliciste du 17 janvier 2012 du « *Mouvement national de Libération de l'Azawad (MNLA)* » et au crime d'État perpétré au détriment de l'Unité méhariste d'Aguelhok commandé par le Capitaine Sékou TRAORÉ dit « Bad

En effet profondément affecté, comme la quasi-totalité des Concitoyen(ne)s, des conséquences funestes de la nouvelle agression du Mali, en modeste analyste de l'environnement interétatique en exil au Canada, j'entreprenais d'écrire, entre avril 2012 et juin 2013, c'est à dire peu après la chute d'Amadou Toumani TOURÉ le 22 mars 2012, les cinq articles suivants :

-1o) « ***La crise au Mali expliquée aux Canadien(ne)s*** », publié chez l'Agence de presse Médiamosaïque le 9 avril 2012. Dans cet article, nous expliquions comment Amadou Toumani TOURÉ est arrivé au pouvoir au Mali, avant de conclure au constat que la

tragédie malienne s'inscrit dans un vaste programme de déstabilisation en cours en Afrique en vue de l'émietter et de livrer ses richesses aux psychopathes du profit;

- 2o) « **La nature de la crise au Mali** », première Partie, diffusée le 31 juillet 2012 par l'Agence de presse Médiamoisaique. Dans ce texte, nous invitons nos compatriotes à méditer sur un élément fondamental de la culture malienne : la HONTE (« *Saya Kauw-Sa Ni Maloya Yé* »). La ressentir est un sentiment très noble, car la honte fertilise la vertu en société. Elle constitue un garde-fou contre les méconduites, les vices et notamment la trahison à la base de la tragédie malienne d'aujourd'hui;

- « **La nature de la crise au Mali : une solution** », deuxième Partie, publié le 6 août 2012 chez l'Agence de presse Médiamosaïque. Cet article avait pour but d'aviser les autorités intérimaires du Mali de ne point donner accès du territoire malien aux troupes d'occupations étrangères, afin d'éviter le cancer de l'internationalisation de la crise malienne dans la recherche d'une solution qui serait viable et durable;

- 3o) « **La tragédie malienne : De la dépossession du Peuple au "droit naturel à la légitime défense"** ». Cet article a été publié le 16 décembre 2012 chez l'Agence de presse « *Le Banco-Net*. Il soulignait non seulement le caractère pernicieux de l'« *appel* » à une intervention militaire française au Mali, mais insistait sur la gravité de la légitimation des criminels de guerre du MNLA selon les souhaits de François HOLLANDE entérinés dans la « *Résolution 2071 du Conseil de Sécurité* » des Nations Unies;

- 4o) « **La voie de la déraison : les élections maliennes programmées en juillet 2013** ». Cet article a été diffusé le 22 avril 2013 par l'Agence de presse « *Le Banco-Net* ». Il implorait Dioncounda TRAORÉ et Django CISSOKO à convoquer un « **Kurukanfuga II souverain** » et à ne pas violer la Constitution du Mali en obéissant aveuglement aux « *menaces-ordres* » suivants donnés par François HOLLANDE aux autorités intérimaires du Mali le 28 mars 2013 : « **Nous voulons qu'il y ait des élections au Mali à la fin du mois de juillet. Et ça, nous serons intraitable là-dessus;** » et enfin,

- 5o) « **Candidats à la présidence : osez rentrer dignement dans l'histoire comme le président Modibo KEITA** ». Ce dernier article a été publié le 6 juin 2013 pour inviter le personnel politique du Mali à ne pas tomber dans le piège électoral tendu par le gouvernement (20012-2017) du Président français François HOLLANDE.

Une diffusion large des cinq articles a été effectuée par de nombreux correspondants électroniques en 2012 et 2013. Conscient cependant du fait que le personnel politique et, à fortiori, les populations maliennes, même celles qui sont scolarisées en langue du colonisateur français pour être engluées dans d'immenses problèmes socio-économique, sont peu enclins à la lecture, je résumais les cinq articles dans un tableau

synoptique intitulé : « La guerre par procuration ou le terrorisme comme outil de politique étrangère des militarocraties euro-occidentales : le cas du Mali (*War by Procurement or Terrorism as a Tool for Foreign Politics of Euro-Western Militarocrats : The Case of Mali* »). À la lumière des articles précités, le tableau synoptique propose une lecture non ambiguë des contours de la tragédie malienne qualifiée, faussement, de « guerre asymétrique » par des stratèges euro-occidentaux, alors qu'il s'agit de fait, comme on l'a (dé)montré dans la conclusion du premier des cinq articles précités, que le « *crime contre la paix* » perpétré au Mali par le MNLA et par ses complices faux islamiste et faux djihadistes en janvier 2012, consiste en une « *guerre par procuration* » en vue d'émietter davantage l'Afrique, orpheline de toute stratégie de défense commune, afin de livrer ses ressources aux psychopathes du profit.

Peu de chose est cependant d'identifier et de bien cerner un problème si l'on ne cherche pas à y remédier. C'est la raison pour laquelle nous avons écrit les quatrième (4^{ème}) et cinquième (5^{ème}) articles précités. Dans le quatrième des cinq articles consacré à « La voie de la déraison : les élections malienne programmée en juillet 2013 » qui a été publié chez « *Banco-Net* » le 22 avril 2013 et qui a été diffusé largement auprès du personnel politique au Mali, nous supplions le Président par intérim, Dionkounda TRAORÉ, et à son premier Ministre, Django CISSOKO, d'organiser un « KURUKANFUGA II souverain » comme alternative à la voie de la déraison qui a consisté, pour eux, à céder, en violation de la Constitution du Mali, aux menaces ainsi proférées par François HOLLANDE le 28 mars 2013 : « Nous voulons qu'il y ait des élections au Mali à la fin du mois de juillet. Et ça, nous serons intraitable là-dessus ». Nous poussâmes la supplication jusqu'à nous mettre à la disposition de la République du Mali pour mener à bien les tâches relatives à la mise place de la procédure et du processus de cette assise ancestrale qui posa, pour la première fois en 1236, les fondements juridique de l'Empire du Mali.

En demandant à nouveau la convocation d'une « Kurukanfuga II souveraine » pour en finir avec la guerre de dépossession territoriale que font les gouvernements français, par procuration au Mali depuis 1963, nous restons convaincus que le gouvernement du Mali s'est trompé dans la recherche d'une solution durable et viable à la tragédie malienne. Le fait de se tromper n'est nullement un crime. La sagesse ancestrale commande cependant que lorsqu'on s'est trompé, il faut savoir revenir au point de départ. Et le point de départ du Mali n'est pas l'« *Accord d'Alger* » mais « *Kurukanfuga* », cette assemblée constituante qui a permis à Soundiata KEITA de poser les fondements du grand empire Manding qu'a été le Mali.

La proposition de la tenue d'une Assemblée constituante « *Kurukanfuga II* » est à la mesure de la gravité de la situation sécuritaire et de la déstabilisation persistante due à l'occupation du pays et du Sahel par les troupes étrangères. Elle ne consiste donc pas en un règlement de compte, mais en un examen de conscience et en une prise de

conscience pour convaincre de la nécessité de s'unir et de « laver le linge sale en famille ». Les autorités maliennes d'aujourd'hui savent autant que moi sinon plus que moi qu'ils ne peuvent pas et ne doivent pas se substituer à l'intelligence majoritaire des Maliennes et des Maliens. Ils savent autant que toute personne de bonne foi, qu'elle soit au Mali, en France ou ailleurs dans le monde, qu'en société se réclamant de la « démocratie » la volonté du Peuple est souveraine, que passer outre cette volonté est la voie ouverte à la tyrannie. Je ne pense pas que Emmanuel MACRON ni son « *ministre de l'Europe et des Affaires étrangères* », Jean Yves LEDRIAN accepterait que les États-Unis, la Chine, le Mali, le Sénégal, ou un quelconque pays de la communauté de droit interétatique vienne leur dicter la conduite des Affaires françaises.

Autrement dit, la solution à la tragédie malienne doit être trouvée par les Maliens et les Maliennes et non pas à Pau, en France. Les malien(ne)s dans leur immense sagesse pensent que le salut du Mali n'est pas dans le maintien des troupes d'occupation étrangères en sol malien et au Sahel, mais dans l'art :

1. d'envisager sérieusement, dans un premier temps, l'unité politique des pays du sahel (Burkina Faso, Mali et Niger) profondément affectés par le terrorisme pour mieux y faire face et le juguler; Unité politique qu'il faut graduellement étendre aux autres entités étatiques en Afrique.
2. de rassembler toutes les forces vives en vue de la pacification et du rétablissement de l'intégrité territoriale du Mali;
3. de restaurer l'administration étatique sur toute l'étendue du territoire;
4. d'organiser le retour des réfugiés internes et externes avant de se soucier de l'organisation de tout suffrage;

Il faut donc tout mettre en œuvre pour éviter au Mali l'un des quelconques scénarios afghans, irakiens ou, pire, soudanais et somaliens, en faisant appel à nos ressorts historiques. Il est donc temps que le Président Ibrahim Boubacar KEITA réunisse une véritable « ***KURUKANFUGA II*** » souveraine et qu'il fasse enfin honneur à la tradition de sagesse, de respect et de convivialité qui caractérisent le Peuple malien dans l'art de rassembler toutes ses forces vives autour de la question stratégique. Idéalement, « ***KURUKANFUGA II*** » doit donc résoudre l'équation de la question stratégique en fonction de deux objectifs fondamentaux :

A) La désignation, pour 2 (deux) ans, d'un organe exécutif provisoire d'au plus 9 (neuf) membres dont les tâches essentielles sont :

- la pacification du sahel sur la base d'accords bilatéraux et non multilatéraux;
- la restauration de l'intégrité du territoire qui lui est directement reliée;-
- la mise en état de l'administration sur toute l'étendue du territoire;

- l'organisation du retour des réfugiés;
- celle des élections municipales, législatives, et présidentielles;

B) l'élaboration d'un projet de Constitution du Mali (nouveau) qui sera soumis au référendum une année avant les élections municipales, législatives et présidentielles.

Nous nous engageons, si, par improbable - notre proposition mérite qu'on s'y attarde à la mesure de son importance, à nous mettre à la disposition du pays pour régler les détails du processus et de la procédure de la mise en œuvre de « **KURUKANFUGA II souveraine** » pour une sortie définitive de la tragédie malienne.

Montréal le 10 janvier 2020

DIARRA, Bakary Sidiky NBadiallah (Boniface) – LL.B., LL.M., M.Sc., Ph.D.
Professeur de Droit et de Criminologie, Université de Montréal.



Bélier (21 mars - 19 avril)

Il manque une organisation. Le manque d'activité de vos collègues et la surcharge d'autres, sème la pagaille ! Vous êtes irrité par cette injustice. Des conflits ouverts peuvent éclater ! Évitez de prendre parti ! Ce serait la pagaille jusqu'au soir !

Il y a peu d'inquiétude, mais les dépenses continuent. Vous devriez faire attention. Les articles chers vous attirent. Revoyez les priorités sur un achat. Faire plaisir à l'un de vos proches pourrait vous emballer. Mais c'est ainsi que vous êtes à découvert !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Sous l'influence de Jupiter, il ne sera pas évident de concilier vos talents avec la jalousie d'autrui et l'autorité de votre hiérarchie. Bien que vous soyez dans le vrai, il ne sera pas certain que vous puissiez agir à votre gré. Vous devrez composer.

Vous aurez des frais supplémentaires que vous n'aurez pas prévus dans votre budget quotidien. Mais avec Mars dans votre secteur financier, vous aurez les bons réflexes pour trouver des solutions rapidement à des coûts défilants toute concurrence.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Pas de quoi en faire un drame, mais aujourd'hui, rien ne va, vous êtes un peu sur les rotules, du coup ça se ressent dans votre travail. Il suffit qu'une personne vous fasse une petite remarque et vous vous énervez immédiatement après elle.

Financièrement, vous gérez assez bien votre argent, vous êtes prudent, même si vous espérez secrètement pouvoir dépenser à votre guise pendant la période des soldes. Du coup, vous anticipez en essayant de faire des petites économies en plus.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Tout ne se déroule pas comme prévu pour cette journée de travail. Vos relations avec vos collègues sont empreintes de tensions, difficilement contrôlables. Vous vous emportez facilement et contredisez systématiquement tout le monde. Allez, reprenez-vous !

Prudence est le maître mot du jour ! Vous risquez d'avoir des contrariétés, car vous avez tendance à faire des dépenses abusives. Peut-être avez-vous fait des excès ces derniers temps ? Quoi qu'il en soit, cela vous rend irritable et tendu.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les activités ne sont pas agréables. Elles vous mettent sous pression. Vos supérieurs hiérarchiques peuvent demander de réussir une activité en un temps express ! La pression est forte dans votre service. Faites des pauses pour tenir jusqu'au soir.

Un coup de coeur sur des vêtements est possible. Vous craquez sur des articles chers. Votre goût du luxe vous fait craquer. Attention à des regrets sur des achats. Il y a des difficultés à faire des économies. Malgré cela, peu d'inquiétude est à avoir.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Jupiter ne sera pas copain avec vous et compliquera vos conditions de travail. Des effectifs en baisse, un manque de moyens pour une charge de boulot plus lourde, tel se profilera votre journée. Votre motivation, par conséquent, sera en chute libre.

Avec Pluton et Saturne en Capricorne, vous ferez bon usage de votre argent et contrôlerez mieux vos dépenses. Plus soucieux de rester dans les limites de votre budget, vous saurez trouver le mode de gestion adapté et vos comptes s'en porteront bien.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Il faudrait éviter les confrontations, si possible, au risque d'en rendre pour votre garde, surtout si cela concerne vos collègues de bureau. Pensez à toute l'énergie que vous mettriez à rentrer dans des conflits, alors que ce n'est pas nécessaire.

La méthode la plus efficace pour éviter les déconvenues, c'est de prendre en considération votre santé financière actuelle avant d'envisager de faire un nouveau crédit à la consommation. C'est la décision la plus sage que vous pouvez prendre.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Attention, de la vigilance est nécessaire dans le domaine professionnel. Le carré Mercure/Uranus vous rend contestataire, et vous risquez d'être incohérent au travail. Vous avez tendance à rejeter en bloc tout ce qui, à vos yeux, semble bien-pensant !

Toujours un mauvais aspect qui touche vos finances, apportant avec lui des dépenses inconsidérées ! Faites attention, restez raisonnable dans vos frais, car c'est dans vos plaisirs que cela pourrait se produire, comme les jeux de hasard par exemple.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les activités sont diversifiées. Vous êtes déterminé pour changer de poste. Neptune en Poissons vous donne envie de vivre une formation. Une hésitation concerne des postes. Écoutez votre intuition et foncez. Ne restez pas longtemps sur des doutes !

Un peu de prudence. C'est la consigne que vous vous donnez ! Mais une fois devant les boutiques, tout change ! Les tentations prennent le dessus ! Gourmand, vous pouvez craquer pour de la nourriture haut de gamme ou un bon restaurant. Profitez de la vie !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Au boulot, vous aurez besoin de toute votre énergie, car si l'on en croit le ciel, vous aurez plusieurs tâches à mener de front. Vous ne serez pas d'une grande amabilité avec vos collègues, qui n'auront de toute évidence, pas la même réactivité que vous.

Pluton vous soufflera d'effectuer des modifications dans votre manière d'utiliser votre argent et vous pourrez alors vous enrichir. Son influence vous aidera à négocier une affaire ou prendre des dispositions pour vos intérêts personnels ou familiaux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Il y a des jours sans et des jours avec, cher Verseau. Aujourd'hui, pour vous c'est mitigé. Sans grande conviction, vous vous attellez à vos tâches de travail, vous n'avez pas l'impression de produire énormément, vous avez du mal à vous concentrer.

Ne faites pas cette tête cher natif, si vos finances ne sont pas mirobolantes, c'est que vous avez sûrement un peu abusé. Vous n'avez plus qu'à vous faire une raison. Pour renflouer vos comptes, vous n'avez pas le choix, que celui d'être raisonnable.



Poisson (19 février - 21 mars)

Prudence dans votre travail aujourd'hui, le carré Vénus/Mars ne présage rien de bon, de par leur emplacement respectif. Votre confiance en vous est contrariée, votre affectif mis à mal, ce qui rend votre attitude agressive et vous donne envie de fuir.

Des excès financiers peuvent venir vous surprendre, avec une envie considérable de dilapider votre argent ! Soyez vigilant à ce propos et essayez de vous modérer. Outre votre générosité, les transits vous poussent à la dépense. Faites attention.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA